



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014

SERVICE DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE



POMPIERS

COURAGE

SAUVETAGE

LEADER

SPÉCIALITÉS

EXPERTISE

URGENCE

COMPÉTENCE

TABLE DES MATIÈRES

Identification des auteurs	6
Mot du directeur	7
Notre mission	8
Notre vision	8
Nos valeurs.....	8
Structure organisationnelle.....	9
Portrait du SPCIQ.....	10
Ressources humaines	12
Ressources financières	14
Soutien logistique aux opérations.....	16
Véhicules d'intervention	18
Opérations.....	22
Formation	32
Activités de prévention.....	36
Causes et circonstances des incendies.....	41
Communications et médias.....	51
Partenaires	55
Plan de mise en œuvre.....	57



MERCI POUR LEUR PROFESSIONNALISME ET LA QUALITÉ DE LEUR INTERVENTION

Résidente

Incendie de 4^e alarme

511, avenue Bernatchez

Les Rivières

3 février 2014





**NOUS TENONS À VOUS REMERCIER
POUR L'ARDEUR, LA RAPIDITÉ
ET LE GRAND PROFESSIONNALISME
DONT VOUS AVEZ FAIT PREUVE
DANS LE SAUVETAGE DU MUSÉE**

L'équipe des Musées de la civilisation

Incendie de 4^e alarme

85, rue Dalhousie, (Musée de la civilisation)

La Cité-Limoilou

15 septembre 2014

► IDENTIFICATION DES AUTEURS

Ce rapport fait suite au plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en incendie pour l'année 2014 ainsi qu'aux orientations organisationnelles en vigueur. Il a été produit et approuvé par le conseil d'agglomération de Québec tel que prévu à l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont collaboré, de près ou de loin, à la réalisation de ce document, que ce soit à la collecte et à la compilation des données ou en nous faisant part de leurs commentaires et de leurs suggestions.

RÉVISION

Christian Paradis

Directeur

Service de protection contre l'incendie
Téléphone : 418 641-6411, poste 7201
christian.paradis@ville.quebec.qc.ca

COMPILATION ET RÉDACTION

Dino Dominguez

Conseiller en gestion administrative

Service de protection contre l'incendie
Téléphone : 418 641-6411, poste 7263
dino.dominguez@ville.quebec.qc.ca

PHOTOS

Équipe du Secteur communications, médias et éducation du public du SPCIQ

pci.communications@ville.quebec.qc.ca
www.SPIQ.ca

RÉVISION LINGUISTIQUE

Caroline Roger

Adjointe administrative

Service de protection contre l'incendie
Téléphone : 418 641-6411, poste 7204
caroline.roger@ville.quebec.qc.ca



➤ MOT DU DIRECTEUR



Il me fait plaisir de vous présenter le rapport d'activités 2014 du Service de protection contre l'incendie de la Ville de Québec (SPCIQ) qui dessert l'ensemble de l'agglomération.

À la lecture de ce rapport, vous pourrez constater que les résultats obtenus sont en lien avec les engagements inscrits au Schéma de couverture de risques 2012 - 2017 et au Plan d'affaires 2012 - 2015. Ils démontrent également la diversité de l'offre de service du SPCIQ. L'année 2014 a aussi été marquée par mon arrivée en novembre à titre de directeur du service.

Les défis seront nombreux au cours des prochaines années, notamment compléter nos engagements prévus au Schéma de couverture de risques en incendie, procéder à la révision de celui-ci et établir des relations d'affaires avec nos partenaires des autres services d'incendie.

Au cours des derniers mois, une nouvelle convention collective, venant à échéance en 2018, a été négociée, ce qui nous permet de planifier l'avenir avec optimisme.

En conséquence, nous pourrions collectivement mettre nos énergies pour susciter le talent à l'intérieur de l'organisation, accroître la mobilisation et l'engagement de nos équipes de travail et procéder à certains aménagements prévus à cette convention collective qui nous permettront de dégager au cours des prochaines années des économies importantes.

Le SPCIQ est une organisation qui vise la performance et est soucieuse des enjeux et des orientations économiques de la Ville de Québec, et ce, au bénéfice de la population.

Bonne lecture!

Christian Paradis
Directeur



► NOTRE MISSION

Le Service de protection contre l'incendie assure, par la prévention et une intervention rapide, la protection des personnes et des biens lorsque ceux-ci sont menacés par le feu ou d'autres causes. Il intervient lorsque son expertise, ses ressources et ses technologies sont appropriées et nécessaires.

► NOTRE VISION

Le Service de protection contre l'incendie vise à être une organisation dont la compétence est reconnue comme leader au Québec. Celle-ci est valorisée et dégage de la fierté auprès des employés et de la population.



► NOS VALEURS

► ENGAGEMENT

Les membres du Service de protection contre l'incendie contribuent activement à la performance et au succès de l'organisation. Ils s'investissent dans leur travail par l'accomplissement rigoureux de leurs tâches.

► RESPECT

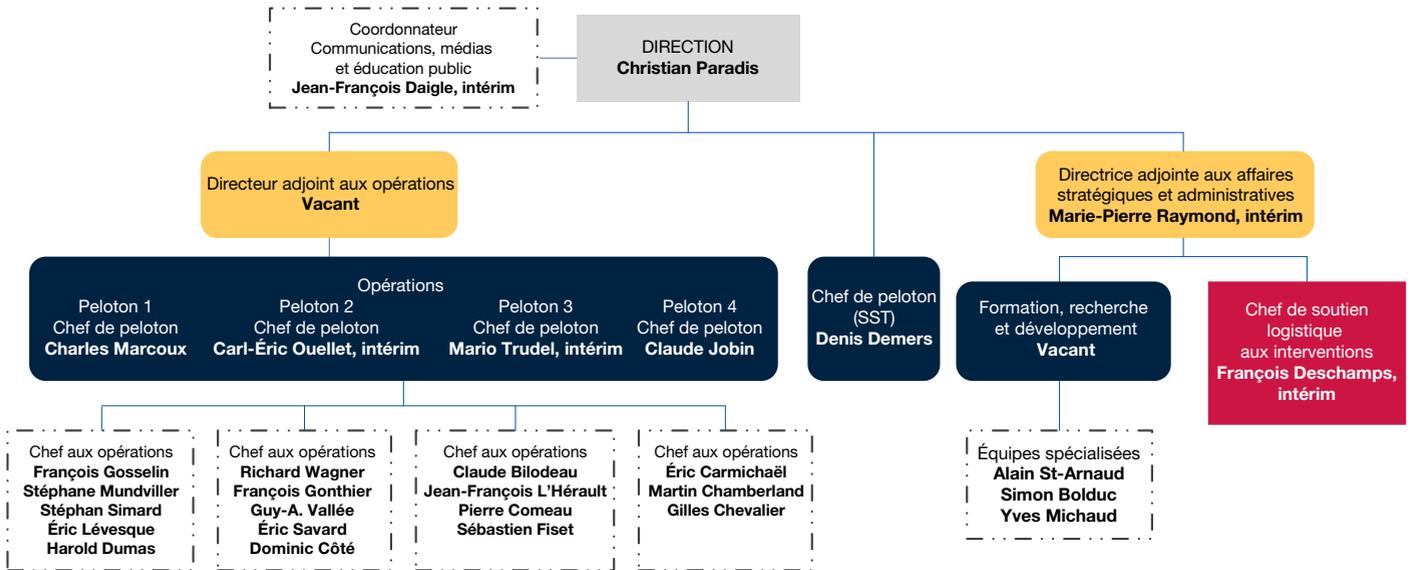
Les membres du Service de protection de l'incendie ont des comportements de civilité et des marques de professionnalisme et de courtoisie dans les relations et lors des interventions. Ils respectent les politiques, les directives, les règlements et les procédures.

► SANTÉ ET SÉCURITÉ

Cette valeur se trouve à la base de toute décision et guide les comportements devant toutes les situations. Les membres du Service de protection contre l'incendie s'engagent à la respecter et à faire respecter les règles relatives à la santé et à la sécurité au travail.

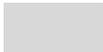
STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

SERVICE DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE



Mise à jour : 2013-08-10

Directrice ou directeur
de service



Directrice adjointe
ou directeur adjoint



Directrice ou directeur
de division



Directrice ou directeur
de section



Autres fonctions



Source : Service des ressources humaines de la Ville de Québec, SPCIQ

► PORTRAIT DU SPCIQ

TERRITOIRE DESSERVI

Disposition géographique



Source : stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region_00/region_00.htm,
carte interactive de la Ville de Québec, version allégée

Territoire desservi :

- Agglomération de Québec
 - Ville de Québec
 - Ville de L'Ancienne-Lorette
 - Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
 - Territoire de Wendake
- Superficie : 548 km²
- Population : 568 026 habitants *
- Nombre d'immeubles : 175 878 **
- Nombre de logements : 271 747 **
- Valeur foncière des bâtiments : 43,4 milliards **

* Estimation de la population des municipalités du Québec de 15 000 habitants et plus au 1^{er} juillet des années 1996, 2001 et 2006 à 2013, Institut de la statistique du Québec.

** Sommaire du rôle triennal d'évaluation 2013 - 2014 - 2015 de l'agglomération de Québec

► COMPÉTENCES D'INTERVENTION

- ▶ Incendie (bâtiment et navire à quai)
- ▶ Sauvetage nautique
- ▶ Assistance ambulance
- ▶ Vérification incendie
- ▶ Sauvetage en milieux périlleux (hauteur et espace clos)
- ▶ Assistance police
- ▶ Feu d'herbe, de broussailles et de rebuts
- ▶ Sauvetage ascenseur
- ▶ Assistance à un citoyen
- ▶ Feu de véhicule
- ▶ Intervention en présence de matières dangereuses
- ▶ Danger électrique
- ▶ Accident de la route
- ▶ Vérification de structure dangereuse
- ▶ Dégât d'eau
- ▶ Pincés de désincarcération
- ▶ Assistance à un avion en difficulté ou lors d'écrasement
- ▶ Autres interventions (exemple : inondation)

Source : Guide des opérations SPCIQ

► NIVEAUX DE RISQUES D'INCENDIE DES BÂTIMENTS

Selon l'analyse de risques réalisée pour le Schéma de couverture de risques en incendie, la plupart des bâtiments à risques élevés et très élevés sont localisés dans les arrondissements de La Cité-Limoilou et de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, notamment en raison de l'âge et le type de construction des bâtiments, l'emplacement des établissements commerciaux et des services institutionnels ainsi que l'emplacement des bâtiments de grande hauteur.

CLASSIFICATION DES BÂTIMENTS SELON LES RISQUES D'INCENDIE

CLASSIFICATION	DESCRIPTION	TYPE DE BÂTIMENT	% DE BÂTIMENTS DANS L'AGGLOMÉRATION*
RISQUES FAIBLES	<ul style="list-style-type: none"> Très petits bâtiments, très espacés Bâtiments résidentiels, de 1 ou 2 logements, de 1 ou 2 étages, détachés 	<ul style="list-style-type: none"> Hangars, garages Résidences unifamiliales détachées, de 1 ou 2 logements, chalets, maisons mobiles, maisons de chambres de moins de 5 personnes 	60,7 %
RISQUES MOYENS	<ul style="list-style-type: none"> Bâtiments d'au plus 3 étages et dont l'aire au sol est d'au plus 600 m² 	<ul style="list-style-type: none"> Résidences unifamiliales attachées de 2 ou 3 étages Immeubles de 8 logements ou moins, maisons de chambres (5 à 9 chambres) Établissements industriels du Groupe F, division 3 (**) (ateliers, entrepôts, salles de vente, etc.) 	19,1 %
RISQUES ÉLEVÉS	<ul style="list-style-type: none"> Bâtiments dont l'aire au sol est de plus de 600 m² Bâtiments de 4 à 6 étages Lieux où les occupants sont normalement aptes à évacuer Lieux sans quantité importante de matières dangereuses 	<ul style="list-style-type: none"> Établissements commerciaux Établissements d'affaires Immeubles de 9 logements ou plus, maisons de chambres (10 chambres ou plus), motels Établissements industriels du Groupe F, division 2 (ateliers, garages de réparation, imprimeries, stations-service, etc.), bâtiments agricoles 	7,3 %
RISQUES TRÈS ÉLEVÉS	<ul style="list-style-type: none"> Bâtiments de plus de 6 étages ou présentant un risque élevé de conflagration Lieux où les occupants ne peuvent évacuer d'eux-mêmes Lieux impliquant une évacuation difficile en raison du nombre élevé d'occupants Lieux où des matières dangereuses sont susceptibles de se retrouver Lieux où l'impact d'un incendie est susceptible d'affecter le fonctionnement de la communauté 	<ul style="list-style-type: none"> Établissements d'affaires, édifices attenants dans des vieux quartiers Hôpitaux, centres d'accueil, résidences supervisées, établissements de détention Centres commerciaux de plus de 45 magasins, hôtels, écoles, garderies, églises Établissements industriels du Groupe F, division 1 (entrepôts de matières dangereuses, usines de peinture, usines de produits chimiques, meuneries, etc.) Usines de traitement des eaux, installations portuaires 	12,9 %

Source : Orientations du ministre de la Sécurité publique

* Analyse des risques effectuée pour le Schéma de couverture de risques en incendie 2005 - 2010

** Selon le classement des usages principaux du Code national du bâtiment (CNB-1995)

➤ RESSOURCES HUMAINES

PERSONNEL

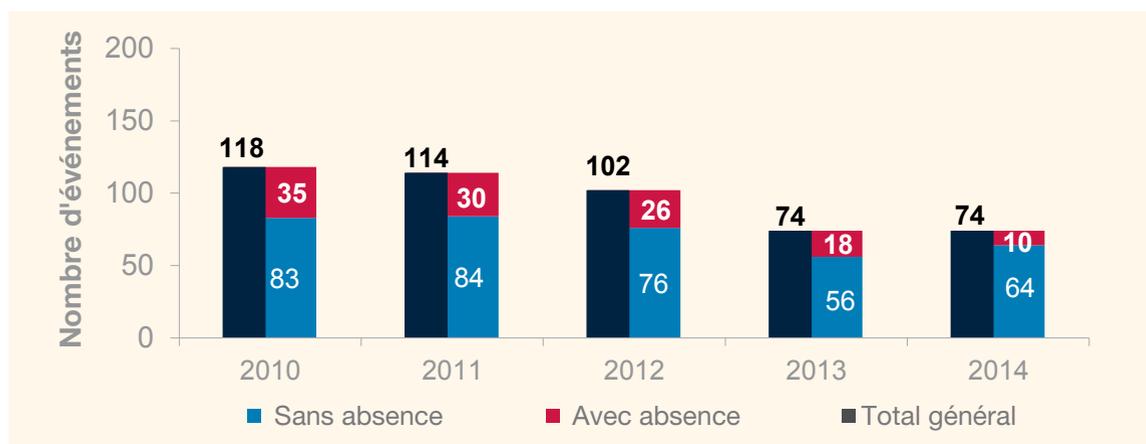
	2010	2011	2012	2013	2014
Cadres, formateurs et personnel civil	52	53	53**	53**	54
Préventionnistes *	3*	3	3	3	3
Pompiers	408	408	409**	409**	408
Total	463	464	465	465	465

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Le nombre d'accidents¹ de travail est en diminution depuis quelques années, notamment les accidents avec absence. Ce résultat s'explique en grande partie grâce au virage de gestion en santé et sécurité au travail entamé en 2010² par le SPCIQ en collaboration avec le comité paritaire de santé et sécurité au travail (CPSST)³.

La santé et la sécurité représentent une valeur fondamentale pour le SPCIQ. Cette valeur se trouve en fait à la base de toute décision stratégique et opérationnelle.

Accidents de travail (avec et sans absence) 2010 - 2014



Source : Service des ressources humaines de la Ville de Québec

¹ Accidents de travail (avec et sans absence) survenus par le fait ou à l'occasion du travail effectué par le personnel du SPCIQ

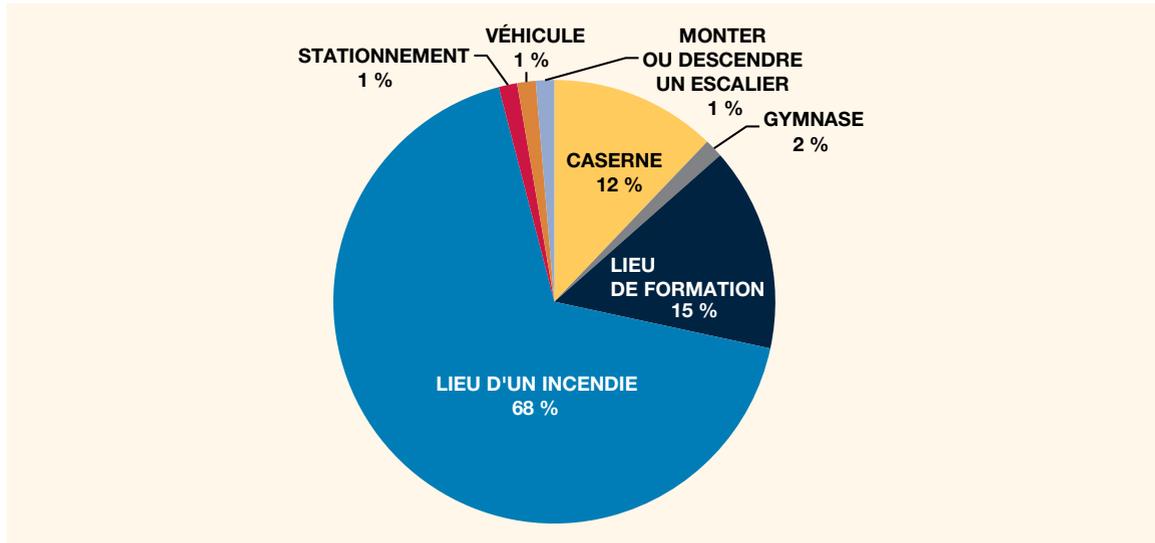
² Il est à noter qu'en 2010 le SPCIQ avait entrepris un processus de réorganisation structurelle

³ Le CPSST est constitué de 3 représentants syndicaux ainsi que de 3 représentants patronaux

» ENDROITS

La plupart des accidents surviennent lors des interventions des pompiers (incendies et plaintes).

Endroits des accidents de travail (avec et sans absence) - 2014

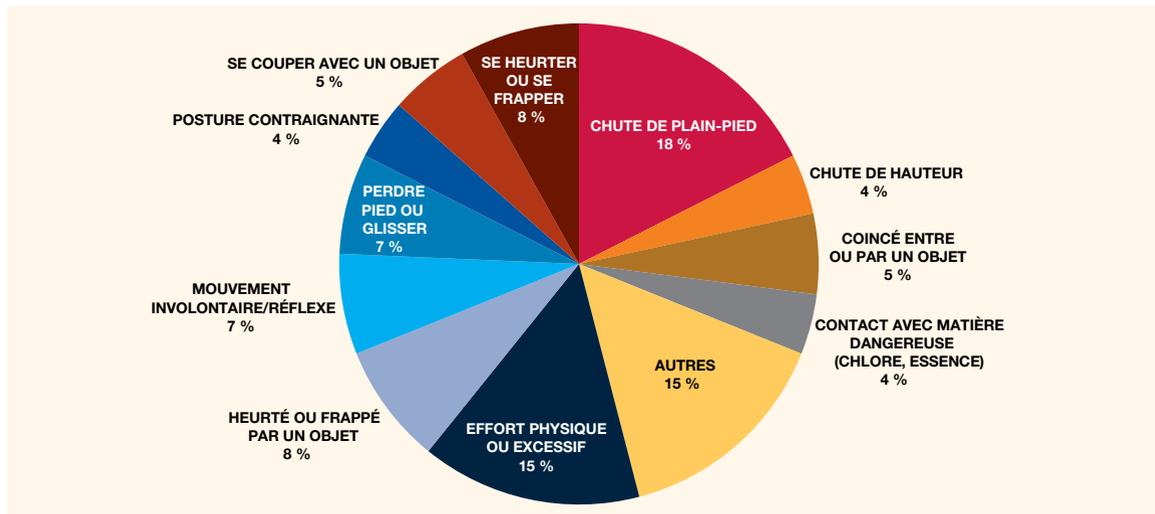


Source : Service des ressources humaines de la Ville de Québec

» CAUSES

En 2014, 4 accidents sur 10 ont été causés par des *efforts physiques ou excessifs* et par des *chutes de plain-pied* survenus lors des activités de formation ou lors des interventions incendie.

Causes des accidents de travail (avec et sans absence) - 2014



Source : Service des ressources humaines de la Ville de Québec

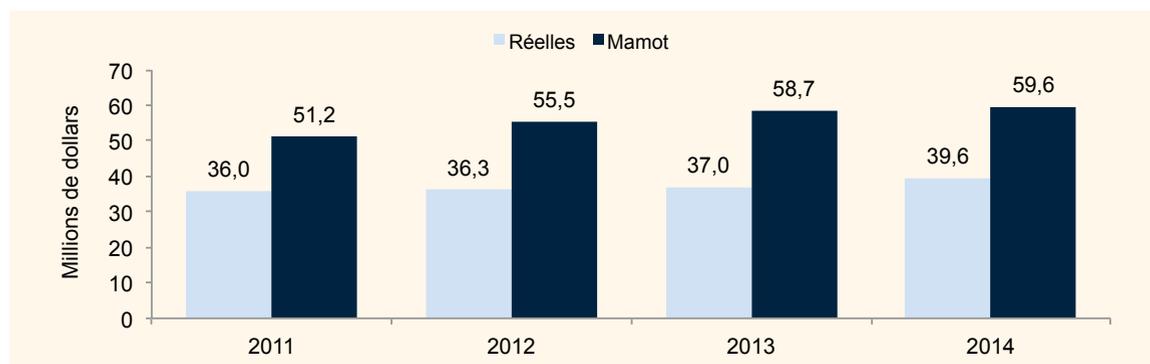
*Autres : Morsure ou piquûre, méthode de travail inadéquate, etc.

➤ RESSOURCES FINANCIÈRES

ALLOCATIONS FINANCIÈRES

En 2014, le budget alloué au SPCIQ a été de 39,6 M\$, soit 7 % de plus que l'année précédente. Ce montant s'élève à 59,6 M\$ si l'on tient compte de tous les investissements réalisés par d'autres services de la Ville de Québec (exemples : gestion des immeubles, achats de véhicules, entretien de véhicules, etc.)

Allocations en sécurité incendie 2011 - 2014



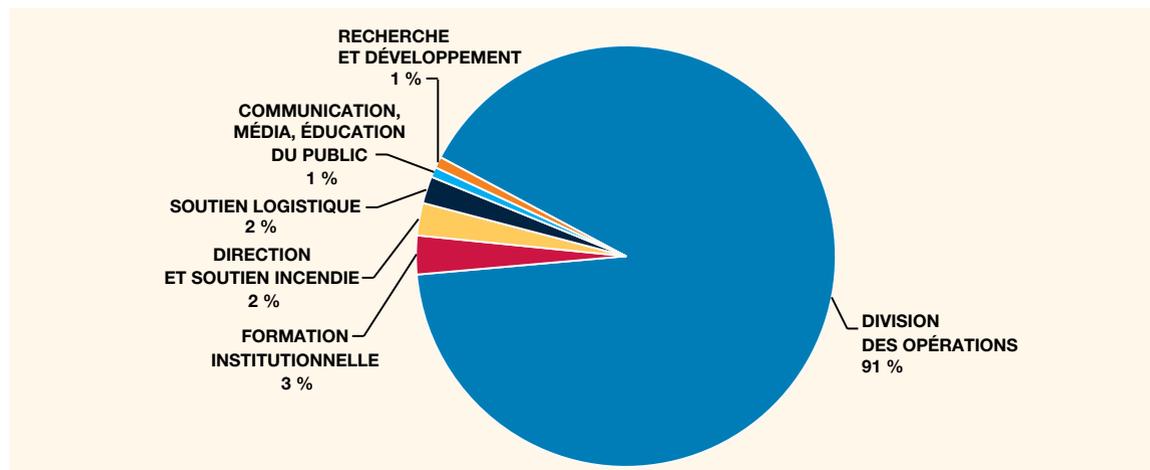
Source : SPCIQ, Service des finances de la Ville de Québec

MAMOT : Comprend les coûts de fonctionnement ainsi que les dépenses reliées à la sécurité incendie, mais réalisées par d'autres services de la Ville de Québec

RÉPARTITION DES DÉPENSES

Un peu plus de 90 % des allocations ont été utilisées pour financer les activités de la Division aux opérations, soit le service offert directement à la population. De même, près de 92 % du budget correspond à la masse salariale (salaires, heures supplémentaires, primes, etc.).

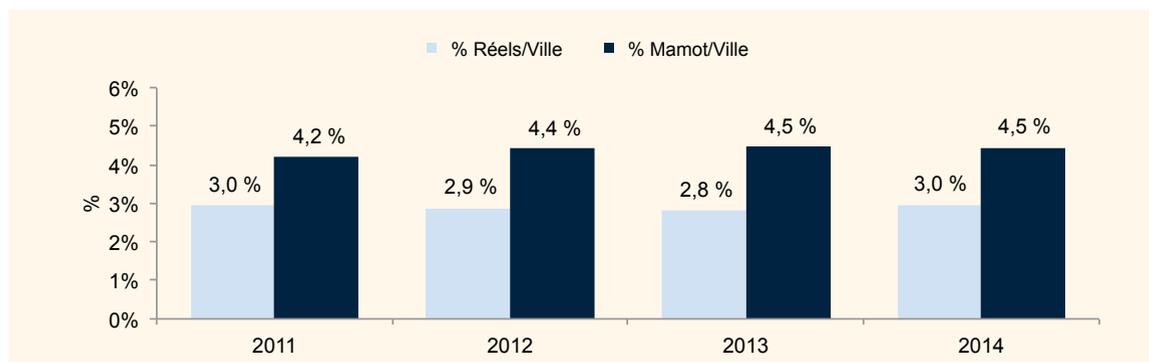
Répartition des dépenses - 2014



» RESSOURCES FINANCIÈRES ALLOUÉES AU SPCIQ PAR RAPPORT À CELLES DE LA VILLE

Les ressources financières administrées par le SPCIQ représentent en moyenne 3 % du budget global de la Ville de Québec. En général, cette proportion n'a pas subi de variations importantes dans le temps.

Allocations financières allouées au SPCIQ par rapport au budget de la Ville de Québec 2011 - 2014



Source : SPCIQ, Service des finances de la Ville de Québec

» SOUTIEN LOGISTIQUE AUX OPÉRATIONS

RÉSEAU DES CASERNES

Le SPCIQ gère un réseau de 16 casernes dont la spécialité d'intervention ainsi que l'emplacement sont établis en fonction des caractéristiques géographiques et socioéconomiques des secteurs desservis (exemples : niveaux de risques d'incendie, population, etc.).

Cinq casernes ont été construites de 2008 à 2011. De plus, des améliorations locatives ont été réalisées dans les casernes n° 1 et n° 9 et des démarches sont en cours afin de poursuivre la mise en œuvre du plan d'action du Schéma de couverture de risques⁴, notamment les travaux de construction de la caserne n° 16.

N° de caserne	Adresse, Arrondissement ou ville	Spécialités	Effectif minimum 2014	Véhicules d'intervention (camions) 2014	Prévu au Schéma de couverture de risques 2012 - 2017	Statut 2014
1	140, rue Saint-Jean (La Cité-Limoilou)		8	• 1 pompe • 1 échelle timonier	Transformation fonctionnelle	Opérationnelle depuis 2012
2	470, boulevard des Capucins (La Cité-Limoilou)	Sauvetage vertical et espace clos	8	• 1 pompe • 1 échelle timonier • 1 sauvetage vertical et espace clos		Opérationnelle depuis 2008
3	600, avenue des Oblats (La Cité-Limoilou)	Désincarcération et sauvetage nautique	5	• 1 pompe • 1 échelle-aérienne • 1 sauvetage nautique	Rénovation complète	Demande effectuée pour inscription au PTI *

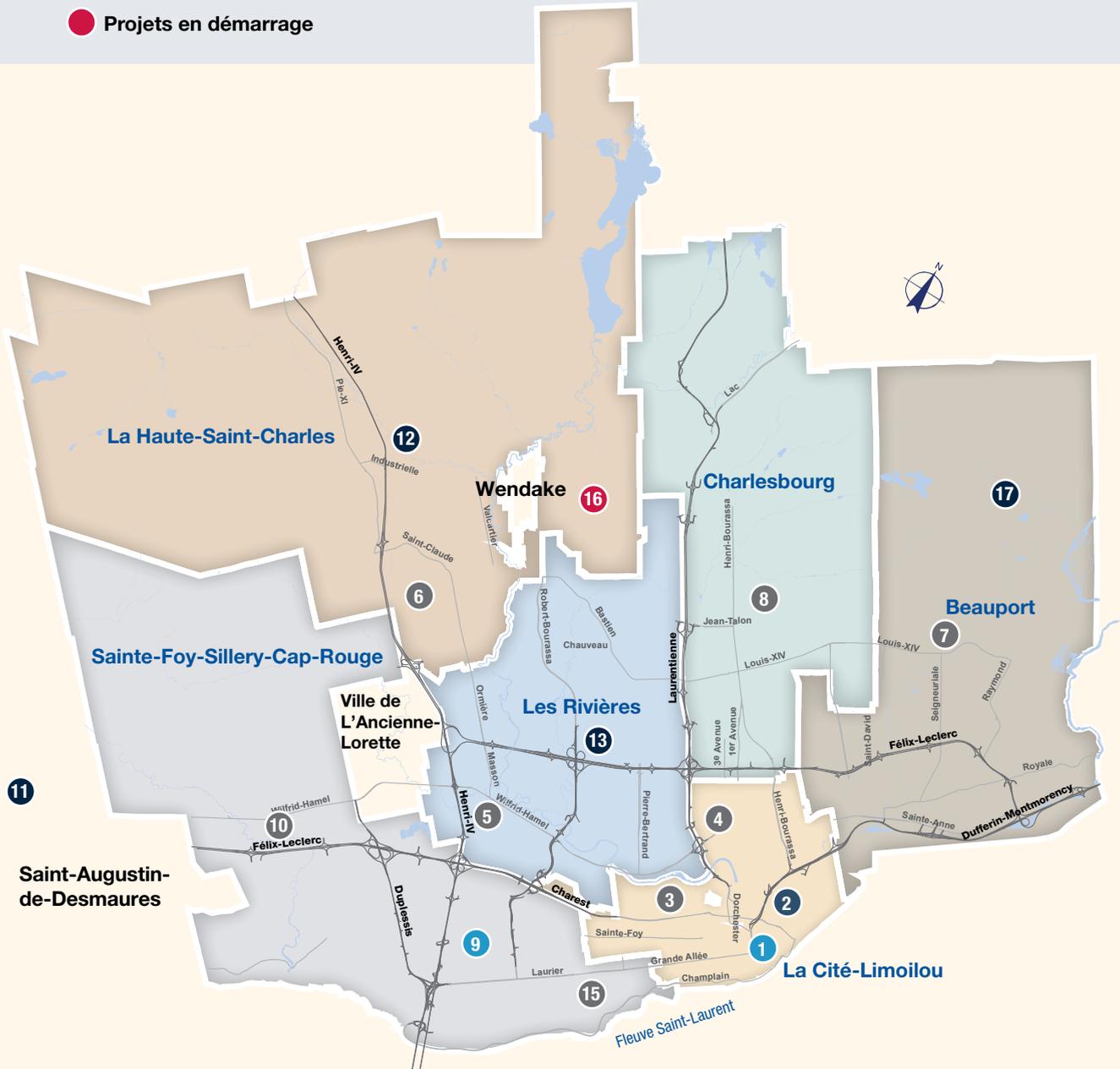
*PTI = Programme triennal d'immobilisations de la Ville de Québec

⁴ Actions 19 et 20 du plan d'action du Schéma de couverture de risques en incendie 2012 - 2017

N° de caserne	Adresse, Arrondissement ou ville	Spécialités	Effectif minimum 2014	Véhicules d'intervention (camions) 2014	Prévu au Schéma de couverture de risques 2012 - 2017	Statut 2014
4	70, rue des Pins Ouest (La Cité-Limoilou)	Désincarcération	8	• 1 pompe • 1 pompe-échelle	Agrandissement et transformation	Demande effectuée pour inscription au PTI *
5	2345, rue de la Rivière-du-Berger (Les Rivières)	Désincarcération et matières dangereuses	4	• 1 pompe-échelle • 1 décontamination technique	Agrandissement et transformation	Demande effectuée pour inscription au PTI *
6	9150, boulevard de l'Ormière (La Haute-Saint-Charles)	Désincarcération	5	• 1 pompe • 1 échelle-aérienne • 1 citerne	Relocalisation et construction	Demande effectuée pour inscription au PTI *
7	255, rue Clemenceau (Beauport)	Désincarcération	5	• 1 pompe • 1 échelle-aérienne • 1 citerne	Agrandissement et transformation	Demande effectuée pour inscription au PTI *
8	4252, rue d'Orsainville (Charlesbourg)	Désincarcération et feu d'herbe et de broussailles	5	• 1 pompe • 1 échelle-aérienne • 1 citerne • 1 feu de broussailles		Opérationnelle depuis 2007
9	1130, route de l'Église (Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge)	Désincarcération	8	• 1 pompe • 1 échelle-aérienne • 1 plateforme élévatrice	Transformation fonctionnelle	Opérationnelle depuis 2012
10	1808, avenue Jules-Verne (Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge)	Désincarcération	5	• 1 pompe • 1 échelle-aérienne • 1 citerne	Agrandissement et transformation	Demande effectuée pour inscription au PTI *
11	183, Route 138 (Saint-Augustin-de-Desmaures)	Désincarcération	4	• 1 pompe-échelle	Construction	Opérationnelle depuis 2011
12	2056, avenue Industrielle (La Haute-Saint-Charles)	Désincarcération et feu d'herbe et de broussailles	4	• 1 pompe • 1 feu de broussailles		Opérationnelle depuis 2009
13	770, rue des Rocailles (Les Rivières)	Matières dangereuses	8	• 1 pompe • 1 intervention matières dangereuses		Opérationnelle depuis 2008
15	1445, avenue Maguire (Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge)		4	• 1 pompe		Opérationnelle depuis 2007
16	2528, avenue Lapierre (La Haute-Saint-Charles)	Désincarcération et sauvetage nautique	4	• 1 pompe • 1 sauvetage nautique	Reconstruction	Début des travaux en 2014 Fin des travaux prévus en 2015
17	2681, boulevard Louis-XIV (La Haute-Saint-Charles)	Sauvetage nautique	4	• 1 pompe • 1 sauvetage nautique		Opérationnelle depuis 2008

Source : SPCIQ et le Service de la gestion des immeubles de la Ville de Québec

- Casernes construites de 2008 à 2011
- Transformation fonctionnelle
- Projets en démarrage



Pour en savoir plus visitez : ville.quebec.qc.ca/incendie/casernes.aspx

Source : SPCIQ et le Service de la gestion des immeubles de la Ville de Québec

➤ VÉHICULES D'INTERVENTION



NOUVELLES ACQUISITIONS ET MISES EN SERVICE

Un camion spécialement conçu pour les interventions en matières dangereuses a été acquis en 2014 et sera mis en service à la caserne 13 au cours de l'année 2015.

VÉRIFICATIONS ANNUELLES⁵ ET ATTESTATIONS DE PERFORMANCE⁶

Trente-quatre véhicules d'intervention (19 pompes, 9 pompes-échelles et 6 échelles) ont passé la vérification annuelle tandis que 3 véhicules (2 pompes et 1 pompe-échelle) ont été soumis à des attestations de performance. Tous ces véhicules sont conformes aux exigences établies par le ministère de la Sécurité publique⁷.



- ⁵ Les véhicules sont soumis à des procédures d'entretien et de vérifications mécaniques obligatoires définies dans le Règlement sur les normes de sécurité des véhicules routiers
- ⁶ L'attestation de performance confirme que le rendement d'un engin correspond à son niveau de service initial
- ⁷ Ministère de la Sécurité publique, Guide d'application des exigences relatives aux véhicules et accessoires d'intervention (mise à jour juin 2013)

ÉQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES⁸

» INSPECTIONS ANNUELLES D'HABITS DE COMBAT DE POMPIERS⁹

90 % des habits de combat ont réussi l'inspection annuelle. Ceux qui ne l'ont pas réussi ont été remplacés par des habits nouvellement acquis. Il faut noter que les acquisitions se font en fonction des critères établis par le comité paritaire en santé et sécurité au travail.



» ESSAIS ANNUELS DES APPAREILS DE PROTECTION RESPIRATOIRE¹⁰ (APRIA)

100 % des APRIA ont réussi l'essai annuel, soit 318 appareils. Aussi, 93 % des parties faciales, soit 469 dispositifs, ont passé l'essai d'étanchéité et elles sont toutes conformes. Les 38 parties restantes seront inspectées en février 2015.

» ESSAIS ANNUELS DE POMPES PORTATIVES¹¹

Les 7 pompes ayant subi l'essai annuel respectent les normes en vigueur.

FEUX DE PRÉEMPTION

En 2014, le Bureau du transport de la Ville de Québec a procédé à l'installation de feux de préemption¹² à 21 intersections. En fait, plus de la moitié des intersections existantes sur le territoire de Québec sont déjà munies de ce dispositif (473 sur un total de 816 intersections). Les feux de préemption permettent de contrôler par GPS¹³ (à partir du véhicule d'urgence) les feux de circulation au vert afin de faciliter le passage en priorité des véhicules incendie lors d'appels d'urgence.

⁸ Données provenant du Secteur soutien logistique aux opérations du SPCIQ.

⁹ CAN/CGSB-155, 1-2001, Vêtements de protection contre la chaleur et les flammes destinés aux sapeurs pompiers, NFPA 1971, *Standard on Protective Ensemble for Structural Fire Fighting and Proximity Fire Fighting*.

¹⁰ NFPA 1981, *Standard on Open-Circuit Self Contained Breathing Apparatus for Fire Service*.

¹¹ Les essais annuels servent à vérifier le rendement attendu de l'unité; suivre la performance de la pompe au fil du temps; réduire les risques de bris mécaniques; déceler les signes d'usure et prévoir l'entretien.

¹² Données fournies par le Bureau du transport de la Ville de Québec.

¹³ Global Positioning System (guidage par satellite).

APPROVISIONNEMENT EN EAU

» IDENTIFICATION DES BORNES D'INCENDIE

Au total, 68 % des bornes d'incendie installées sur le territoire de la Ville de Québec¹⁴ ont été identifiées en s'inspirant de la norme NFPA 291, « *Recommended Practice for Fire Flow Testing and Marking of Hydrant* »¹⁵. L'identification des bornes d'incendie, en fonction des couleurs, permet aux pompiers d'en connaître le débit.

Le positionnement et la disponibilité des bornes d'incendie sont maintenant accessibles sur les terminaux véhiculaires installés dans les véhicules d'intervention. En ce qui concerne le débit et la pression, ces renseignements seront disponibles au cours des prochaines années.

» INSTALLATION ET ENTRETIEN DES BORNES D'INCENDIE

La Ville de Québec fait annuellement des simulations hydrauliques par ordinateur afin de vérifier le débit et la pression des bornes d'incendie. Aussi, l'installation, l'inspection, l'entretien et la pose des poteaux d'identification des bornes incendie sont sous la responsabilité des six divisions des Travaux publics des arrondissements et sont réalisés en fonction des budgets disponibles. Les bornes d'incendie des villes de L'Ancienne-Lorette, de Saint-Augustin-de-Desmaures ainsi que celles situées sur territoire de Wendake demeurent sous la responsabilité de ces municipalités non fusionnées.



¹⁴ Bornes d'incendie appartenant à la Ville de Québec.

¹⁵ *National Fire Protection Association (NFPA)* est un organisme américain dont le mandat est de développer des normes pour la prévention des incendies, les installations électriques et la sécurité des bâtiments.

» COMITÉ TECHNIQUE POUR LES BORNES D'INCENDIE

À la fin de l'année, le SPCIQ a mis en place, avec la collaboration du Service des travaux publics de la Ville de Québec (STPVQ), un comité de travail ayant comme objectif de standardiser l'inspection, l'installation, l'entretien et l'identification des bornes d'incendie, et ce, afin de se conformer aux diverses normes et règlements en vigueur dont le Schéma de couverture de risques en incendie.

La Division des travaux publics de l'arrondissement de La Cité-Limoilou a conçu un processus concret et simple (*Kaizen*) lequel a été proposé aux 5 autres arrondissements de la Ville de Québec afin que ceux-ci procèdent à l'inspection des bornes d'incendie sur leur territoire respectif. Ce processus a aussi été proposé aux villes de L'Ancienne-Lorette, de Saint-Augustin-de-Desmaures et au territoire de Wendake, mais son application demeure sous la responsabilité de ces municipalités non fusionnées.

Tout au long de l'année, le comité de travail assure la vigie des réalisations en lien avec les nouveaux standards d'identification et d'inspection.

Secteurs	Nombre de bornes publiques (propriété de la ville)	% de bornes simulées (simulation débit et pression)	% de bornes identifiées selon la norme NFPA 291	% de bornes inspectées
Beauport	2 311	99 %	22 %	99 %
Charlesbourg	2 193	98 %	25 %	97 %
La Cité-Limoilou	2 222	94 %	70 %	100 %
Les Rivières	2 324	97 %	75 %	100 %
La Haute-Saint-Charles	2 531	98 %	100 %	100 %
Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge	2 903	97 %	100 %	99 %
Total	14 484	97 %	72 %	99 %

Source : Service des travaux publics de la Ville de Québec à partir de la banque de données corporatives de la Ville de Québec et le système informatique de simulation hydraulique.

Note : Les données des villes de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures ainsi que celles du territoire de Wendake ne sont pas disponibles.

➤ OPÉRATIONS



GESTION DES OPÉRATIONS

La gestion des opérations se réalise en fonction de trois secteurs administratifs, soit le secteur Ouest (casernes : 9, 10, 11, 12 et 15), le secteur Centre (casernes : 1, 3, 5, 6, 13) et le secteur Est (casernes : 2, 4, 7, 8, 16, 17). Ces secteurs sont couverts en tout temps par quatre pelotons. L'ensemble de ces équipes peuvent cependant être déployées d'un secteur à l'autre selon les besoins.

» RÉPARTITION DU TERRITOIRE PAR SECTEUR ET PAR PELOTON

PELOTONS	SECTEUR OUEST (District 01)	SECTEUR CENTRE (District 02)	SECTEUR EST (District 03)
Chef de peloton 1 (110)	chef aux opérations secteur Ouest (111)	chef aux opérations secteur Centre (112)	chef aux opérations secteur Est (113)
Chef de peloton 2 (120)	chef aux opérations secteur Ouest (121)	chef aux opérations secteur Centre (122)	chef aux opérations secteur Est (123)
Chef de peloton 3 (130)	chef aux opérations secteur Ouest (131)	chef aux opérations secteur Centre (132)	chef aux opérations secteur Est (133)
Chef de peloton 4 (140)	chef aux opérations secteur Ouest (141)	chef aux opérations secteur Centre (142)	chef aux opérations secteur Est (143)

» CASERNES PAR SECTEUR

Caserne 9	Caserne 1	Caserne 2
Sainte-Foy	Vieux-Québec, Cap-Blanc, Montcalm, Saint-Jean-Baptiste	Limoilou (secteur sud), Saint-Roch (secteur est), Vieux-Québec, Cap-Blanc, Beauport (secteur Giffard)
Caserne 10	Caserne 3	Caserne 4
Sainte-Foy (secteur Champigny), L'Ancienne-Lorette (secteur ouest), Saint-Augustin-de-Desmaures (secteur nord du lac), Cap-Rouge	Saint-Sauveur, Saint-Roch (secteur ouest), Vanier	Limoilou (secteur nord), Beauport (secteur ouest), Charlesbourg (secteur sud)
Caserne 11	Caserne 5	Caserne 7
Saint-Augustin-de-Desmaures	Duburger, Vanier (secteur ouest), Les Saules	Beauport, Montmorency
Caserne 12	Caserne 6	Caserne 8
Val-Bélair, Neufchâtel (secteur nord), Wendake, Loretteville	Neufchâtel, L'Ancienne-Lorette (secteur nord-est), Sainte-Foy (secteur Laurentien nord), Wendake, Loretteville	Charlesbourg
Caserne 15	Caserne 13	Caserne 16
Sillery, Saint-Sacrement	Lebourgneuf, Vanier (secteur nord)	Saint-Émile, Lac Saint-Charles, Notre- Dame-des-Laurentides, Charlesbourg (secteur nord), Wendake
		Caserne 17
		Beauport (secteur Nord)

Source : SPCIQ

STATISTIQUES D'APPELS ET D'INTERVENTIONS



Selon les renseignements disponibles au moment de l'appel, le répartiteur de la centrale 9-1-1 identifie l'événement au moyen d'un code de nature initiale. C'est en fonction de ce code que le système de répartition assisté par ordinateur (RAO) indiquera au répartiteur les véhicules ainsi que les équipes à acheminer sur les lieux de l'intervention.

La centrale 9-1-1 pourrait toutefois recevoir des appels rapportant le même événement (exemple : des passants dans la rue qui communiquent avec le 9-1-1 pour signaler un incendie au même endroit). Dans ce cas, il pourrait y avoir plus d'appels que d'interventions. Il faut aussi noter qu'il y aura des appels dont l'intervention réelle des pompiers sur les lieux de l'événement ne sera pas nécessaire (exemple : retour des pompiers en caserne à la suite d'une alarme incendie annulée par la compagnie d'alarme).

De plus, la première codification faite par le répartiteur pourrait être changée par l'officier pompier, et ce, en fonction de la situation observée sur les lieux de l'intervention (exemple : un appel réparti pour faire face à un danger électrique, mais une fois sur place les pompiers constatent qu'il s'agit plutôt d'un incendie).

Donc, à des fins de compilation, les « appels » sont présentés comme ils ont été reçus et identifiés par la centrale 9-1-1, c'est-à-dire en fonction de leur nature initiale, et ce, tout en spécifiant si l'appel a été « annulé ». Par la suite, les « interventions » des pompiers sur les lieux d'un incendie sont présentées en fonction du code de nature attribuée par l'officier pompier, car c'est ce dernier code qui identifie la nature réelle de l'événement.

APPELS REÇUS

En 2014, au total 10 559 appels tous types (appels doublons ou annulés compris) ont été reçus par la centrale 9-1-1, ce qui représente une réduction de 9,5 % par rapport à l'année 2013. Ce résultat est même inférieur au nombre d'appels reçus au cours des années précédentes. Près de 95 % du total des appels ont entraîné l'acheminement des ressources (pompiers et véhicules d'intervention) vers les lieux de l'événement¹⁶.

¹⁶ Il existe des appels qui sont annulés en cours de route, soit après avoir fait la répartition des ressources. Dans ce cas, les véhicules d'intervention n'ont plus besoin de se rendre jusqu'au lieu de l'événement et ils sont plutôt retournés en caserne.

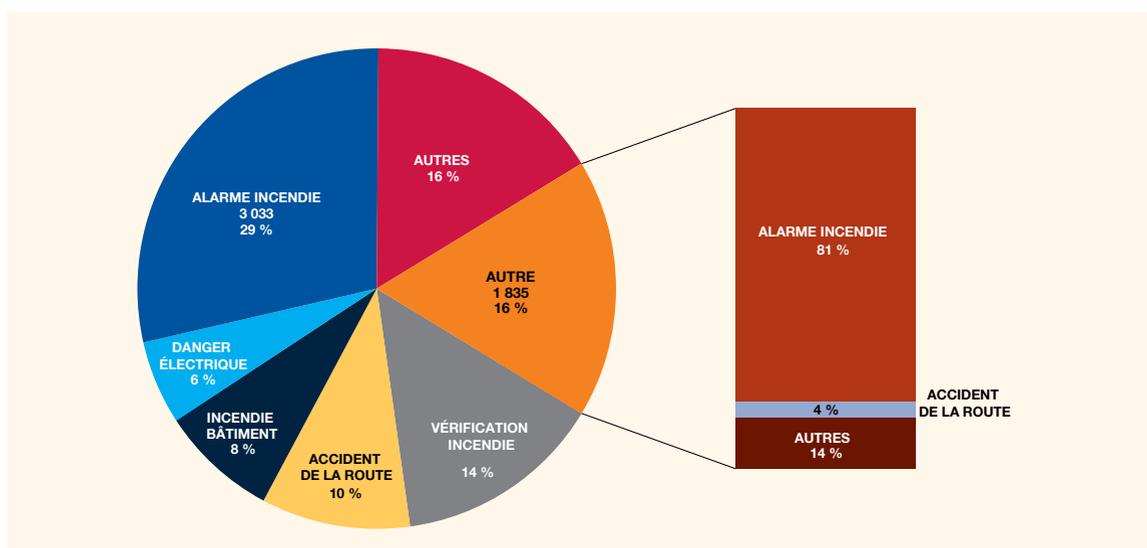
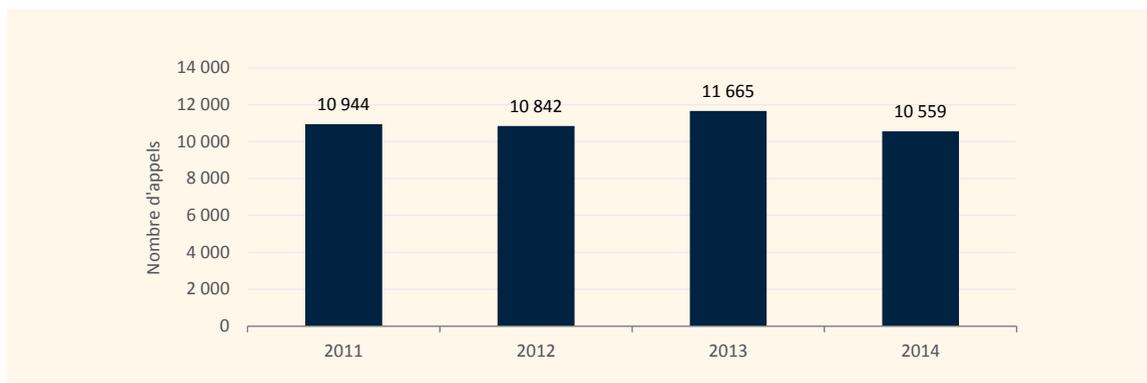
En général, 4 appels sur 10 sont des alarmes incendie. Le quart de ces appels sont toutefois annulés principalement à la demande des compagnies d'alarme.

» NOMBRE ET NATURES DES APPELS REÇUS AU 911

Natures des appels	2011	2012	2013	2014
Alarme incendie	3 136	2 981	3 204	3 033
Appel annulé	2 015	1 792	2 167	1 834
Vérification Incendie	1 599	1 657	1 670	1 487
Accident de la route	923	1 005	1 058	1 063
Incendie bâtiment	876	848	739	837
Danger électrique	599	660	714	595
Vérification matières dangereuses	312	322	337	313
Dégât d'eau	234	240	446	292
Structure dangereuse	137	220	249	226
Feu de rebuts	198	258	220	183
Feu de véhicule	214	174	177	152
Assistance aux policiers	188	149	143	104
Sauvetage ascenseur	99	70	92	102
Mâchoires de vie	91	78	83	76
Feu d'herbe	56	116	106	73
Assistance aux ambulanciers	91	76	68	48
Fuite gaz extérieur	38	44	49	42
Assistance	41	38	35	38
Sauvetage nautique	16	20	23	22
Feu de broussailles	22	39	35	13
Aéronef en difficulté	12	22	22	7
Intervention matières dangereuses niveau 1	14	13	12	7
Sauvetage vertical	9	9	5	7
Fuite gaz intérieur	18	6	7	3
objet suspect		1	1	1
Espace clos	4	4	2	1
Intervention matières dangereuses niveau 2	1			
Écrasement d'aéronef			1	
Total	10 943	10 842	11 665	10 559

Source : Répartition assistée par ordinateur (RAO)

Répartition des appels (code initial) - 2014



Source : Répartition assistée par ordinateur (RAO)

Autres* : Vérifications matières dangereuses, dégât d'eau, feu de rebuts, feu de véhicules, assistance aux policiers, etc.

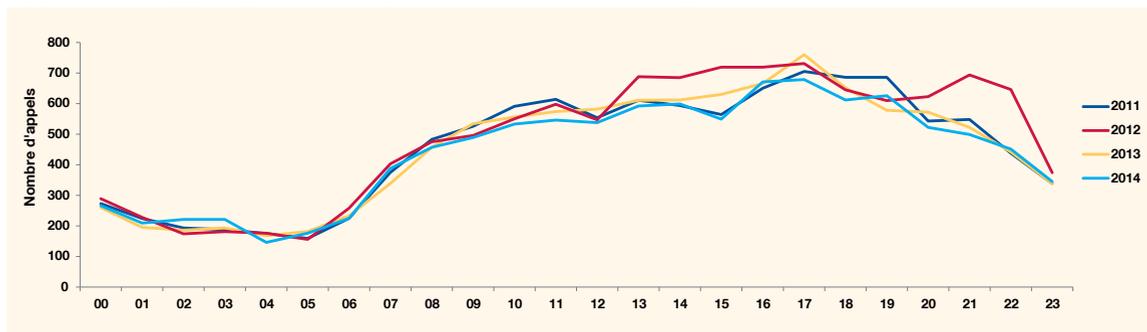
APPELS SELON LES HEURES

Sur une journée de 24 heures, les heures au petit matin sont plus calmes que le reste de la journée.

En général, le nombre d'appels monte en flèche à partir de 7 h et s'intensifie de 16 h à 19 h, car les appels pour alarmes incendie, vérifications incendie, accidents de la route et incendies sont plus nombreux en fin de journée. Il faut noter que la population, le parc immobilier ainsi que le nombre de véhicules en circulation augmentent chaque année en raison du dynamisme économique de la région de Québec¹⁷. Ces facteurs pourraient exercer une pression sur la demande des services d'urgence durant les heures de pointe.

¹⁷ Selon les données de l'Institut de la statistique du Québec, la région métropolitaine de Québec affiche le plus bas taux de chômage au Québec (voir : www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/population-active-chomage/statistiques-regionales/taux_chomage_reg.htm)

Appels tous types (code initial) selon les heures de la journée



Source : Répartition assistée par ordinateur (RAO)

APPELS SELON LES SECTEURS DES CASERNES

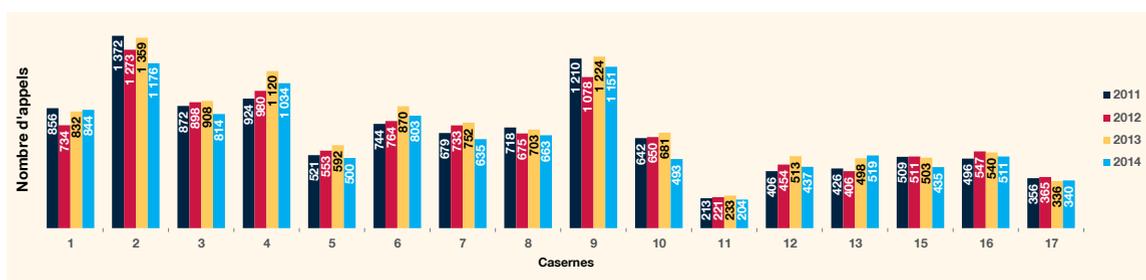
En 2014, plus de la moitié des appels ont été répartis dans des secteurs reliés à 6 casernes, soit les casernes 1, 2, 3, 4, 6 et 9.

Casernes	2011	2012	2013	2014
1	856	734	832	844
2	1 371	1 273	1 359	1 176
3	872	898	908	814
4	924	980	1 120	1 034
5	521	553	592	500
6	744	764	870	803
7	679	733	752	635
8	718	675	703	663
9	1 210	1 078	1 224	1 151
10	642	650	681	493
11	213	221	233	204
12	406	454	513	437
13	426	406	498	519
15	509	511	503	435
16	496	547	540	511
17	356	365	336	340
Total	10 943	10 842	11 664	10 559

» APPELS TOUTS TYPES PAR SECTEUR DE CASERNE - 2014

≥ 900 appels	Entre 700 et 899 appels	Entre 500 et 699 appels	< 500 appels
Cas. 2 (boul. des Capucins)	Cas. 1 (rue Saint-Jean)	Cas. 5 (rue de la Rivière-du-Berger)	Cas. 10 (avenue Jules-Verne)
Cas. 4 (rue des Pins ouest)	Cas. 3 (avenue des Oblats)	Cas. 7 (rue Clemenceau)	Cas. 11 (Route 138)
Cas. 9 (route de l'Église)	Cas. 6 (boulevard de l'Ormière)	Cas. 8 (rue d'Orsainville)	Cas. 12 (avenue Industrielle)
		Cas. 16 (avenue Lapierre)	Cas. 15 (avenue Maguire)
		Cas. 13 (rue des Rocailles)	Cas. 17 (boul. Louis-XIV)

Appels tous types par secteur de caserne - 2014



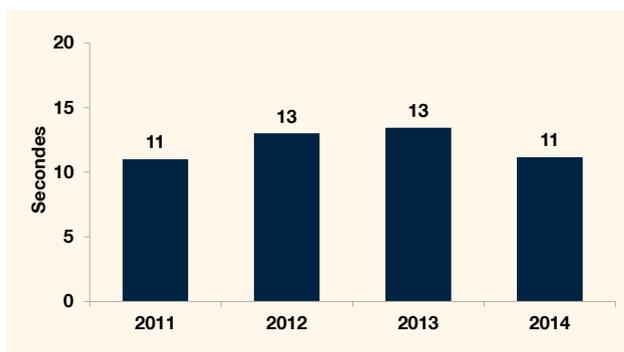
Source : Répartition assistée par ordinateur (RAO)

TEMPS DE TRAITEMENT DES APPELS

En 2014, 11 secondes a été le temps moyen de traitement des appels, soit le temps écoulé entre la prise de l'appel par la centrale 9-1-1 et la répartition de celui-ci au SPCIQ.

Le temps affiché en 2014 est similaire à celui observé en 2011. Il faut noter que ce résultat est inférieur au temps maximum établi par la norme provinciale (soit 60 secondes)¹⁸. En plus, la centrale 9-1-1 est conforme aux exigences de qualité en vertu de la Loi sur la sécurité civile¹⁹.

Temps moyen de traitement des appels 2011 - 2014



Source : Centre 9-1-1 - Ville de Québec

Note : Pour 2011 et 2013: les appels associés aux conditions climatiques exceptionnelles (exemple : la tempête Irène en 2011, les inondations de mars 2013, etc.) ne sont pas inclus dans le calcul pour ne pas biaiser les résultats.

¹⁸ Selon le Décret 1042-2010, le temps de traitement moyen des appels filaires transitant par le Service public d'appels d'urgence et acheminés par le centre d'urgence 9-1-1 à un centre secondaire d'appels d'urgence doit être d'au plus 60 secondes.

¹⁹ Le ministère de la Sécurité publique a délivré en 2012 une attestation de conformité pour la centrale 9-1-1 de la Ville de Québec.

TEMPS DE MOBILISATION DES POMPIERS

Le temps de mobilisation correspond au temps écoulé entre la réception de l'appel au SPCIQ et le départ des véhicules vers les lieux de l'intervention. En fait, quelques actions sont réalisées par les pompiers pendant cet intervalle de temps, notamment ils doivent confirmer la réception de l'appel, revêtir leur habit de combat et monter à bord du camion pour sortir de la caserne en direction des lieux de l'événement.

En 2014, les pompiers ont pris en moyenne 106 secondes pour se préparer en vue d'une intervention.

Année	Temps moyen
2013	98
2014	106

Source : Répartition assistée par ordinateur (RAO), Rapports d'interventions incendie, Carto 911

Note 1 : Compilation faite pour les appels dont le code initial est « INCEND »

Note 2 : La moyenne n'est calculée que pour les véhicules d'intervention (véhicule chef exclus) qui ont signalé le temps de « mise en route » et dont le temps de mobilisation se situe entre 0 et 180 secondes (3 minutes). Appels incendie de bâtiments selon les temps de réponse

APPELS INCENDIE DE BÂTIMENTS SELON LES TEMPS DE RÉPONSE

Les orientations ministérielles en matière de sécurité incendie visent essentiellement les bâtiments à risques faibles (bâtiments résidentiels détachés de moins de 3 logements ou moins de 3 étages)²⁰. Dans cette perspective, les engagements prévus au schéma portant sur le délai d'arrivée de la force initiale et de la force de frappe ont été établis uniquement pour les incendies de bâtiments à risques faibles.

De plus, les données ci-dessous ne sont présentées qu'à titre indicatif, car celles-ci ont été obtenues à partir de systèmes désuets alimentés par une saisie manuelle (exemple : boîte de statut de véhicules d'intervention). Il faut donc prévoir une certaine marge d'erreur en raison de la non-disponibilité ou le manque de précision de certaines données.

Toutefois, l'implantation du nouveau système de répartition assistée par ordinateur (RAO), prévue pour la fin 2016, permettra notamment d'améliorer la fiabilité des données. Pour sa part, les nouveaux terminaux véhiculaires munis de GPS permettent maintenant d'enregistrer la géolocalisation des véhicules avec plus de détails et de précision. Ainsi, l'utilisation de ces nouveaux outils pourrait donc affecter les futurs résultats du temps de réponse, car les données devraient être plus précises.

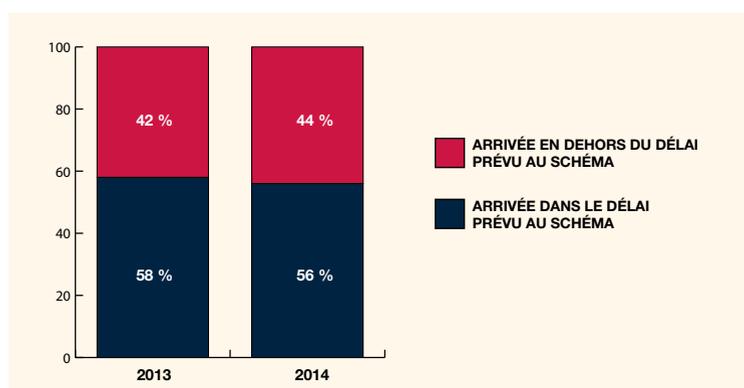
» FORCE INITIALE – RISQUES FAIBLES (MINIMUM DE 4 POMPIERS)

En 2014, 56 % des appels nécessitant le déploiement de la force initiale ont été effectués à l'intérieur du délai prévu au Schéma de couverture de risques (temps écoulé entre la prise de l'alerte par le SPCIQ et l'arrivée d'au moins 4 pompiers sur le lieu de l'intervention).

Force initiale : déploiement d'un minimum de 4 pompiers sur les lieux de l'incendie pour effectuer une attaque à l'intérieur d'un bâtiment et une possible opération de sauvetage.

²⁰ Ministère de la Sécurité publique du Québec, Orientations du ministre de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie, Québec, mai 2001, p. 43

Pourcentage d'appels incendie (code initial) selon les temps de réponse prévus au Schéma de couverture de risques FORCE INITIALE - RISQUES FAIBLES



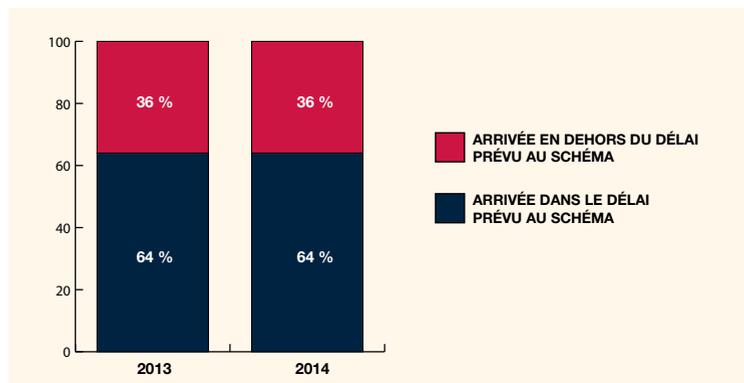
Source : Répartition assistée par l'ordinateur (RAO); Rapport d'intervention incendie (RII); Carte M-5a (force initiale) et la carte M-25a (force de frappe) du Schéma de couverture de risques; localisation géospatiale des adresses associées aux appels dont le code initial est INCEND.

» FORCE DE FRAPPE – RISQUES FAIBLES (MINIMUM DE 10 POMPIERS)

En 2014, 64 % des déploiements de la force de frappe impliquant des bâtiments à risques faibles ont été effectués dans les délais prévus au Schéma de couverture de risques (temps écoulé entre la répartition de l'appel au SPCIQ et l'arrivée d'au moins 10 pompiers sur le lieu de l'intervention).

Force de frappe : déploiement d'un nombre minimal d'équipes de pompiers sur les lieux d'un incendie en progression en fonction du niveau de risques du bâtiment, et ce, afin d'effectuer des opérations de sauvetage et d'extinction.

Pourcentage d'appels incendie (code initial) selon les temps de réponses prévus au Schéma de couverture de risques FORCE DE FRAPPE - RISQUES FAIBLES



Source : Répartition assistée par l'ordinateur (RAO); Rapport d'intervention incendie (RII); Carte M-5a (force initiale) et la carte M-25a (force de frappe) du Schéma de couverture; localisation géospatiale des adresses associées aux appels dont le code initial est INCEND.

Il faut indiquer que les délais d'intervention sont assujettis à la disponibilité de toutes les unités en caserne. Cependant, le SPCIQ répartit toujours un minimum de 13 pompiers sur l'appel initial d'un bâtiment de risques faibles.

De même, le SPCIQ a ajouté deux équipes de pompiers supplémentaires en avril 2014 dans le but d'optimiser le déploiement de la force de frappe et de permettre plus de flexibilité lors d'appels multiples. Ceci permet d'avoir 21 équipes (24 heures/7 jours) comparativement à 19 équipes en 2013.

INTERVENTIONS INCENDIE (TOUS TYPES)

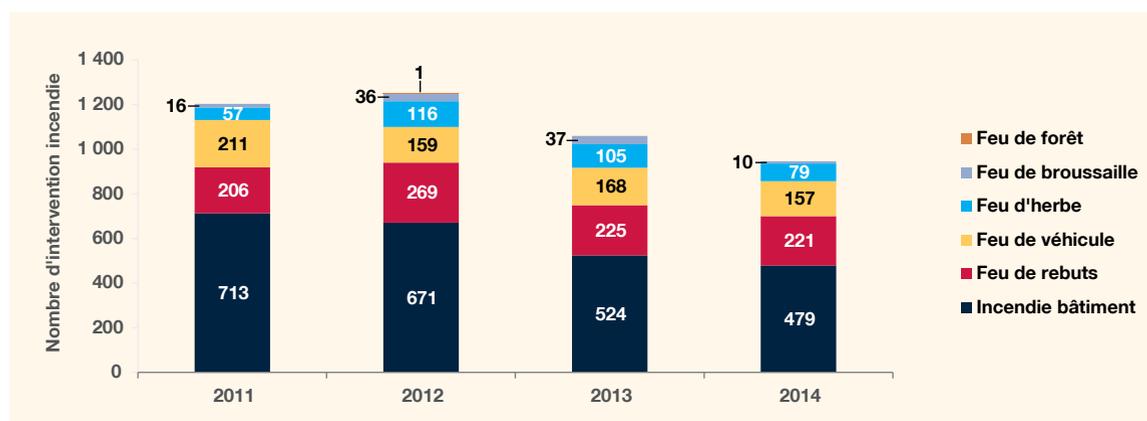
On a répertorié 946 interventions incendie en 2014, dont un peu plus de la moitié impliquaient des bâtiments. Or, les interventions pour les incendies de bâtiment sont à la baisse depuis 2010, et ce, malgré l'augmentation de 5,2 % de la population²¹ et une hausse de 10 % dans le nombre d'unités d'évaluation inscrites au rôle²².

» INTERVENTIONS INCENDIE 2011 - 2014

Nature de l'intervention	2011	2012	2013	2014
Incendie de bâtiment	712	671	524	478
Feu de rebuts	206	269	225	221
Feu de véhicule	211	159	168	157
Feu d'herbe	57	116	105	79
Feu de broussailles	16	36	37	10
Feu de forêt		1		
Total général	1 202	1 252	1 059	945

Source : Rapports d'interventions incendie faits par les officiers des casernes (appels annulés non compris).

Interventions incendie 2011 - 2014



Source : Rapports d'interventions incendie faits par les officiers des casernes (appels annulés non compris).

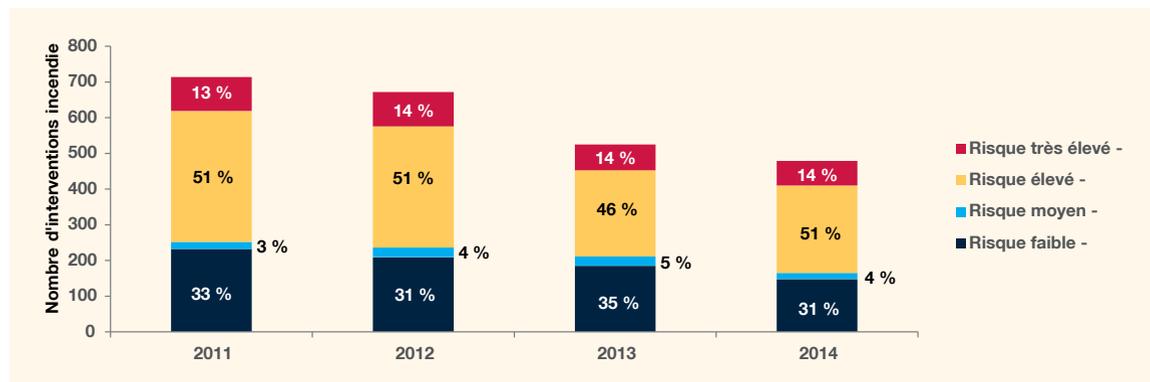
²¹ Variation de la population selon les données du recensement 2006 et celui de 2011.

²² Comparatif effectué entre le rôle d'évaluation foncière 2007 - 2009 et le rôle d'évaluation foncière 2013 - 2015.

INTERVENTIONS INCENDIE DE BÂTIMENT SELON LES NIVEAUX DE RISQUES

En 2014, 82 % des interventions incendie ont été effectuées dans des bâtiments à risques élevés (51 %) et à risques faibles (31 %). Ces proportions sont à peu près similaires à celles observées au cours des années précédentes.

Interventions incendie de bâtiment selon les niveaux de risques 2011 - 2014



Source : Rapports d'intervention incendie faits par les officiers de caserne (appels annulés non compris).



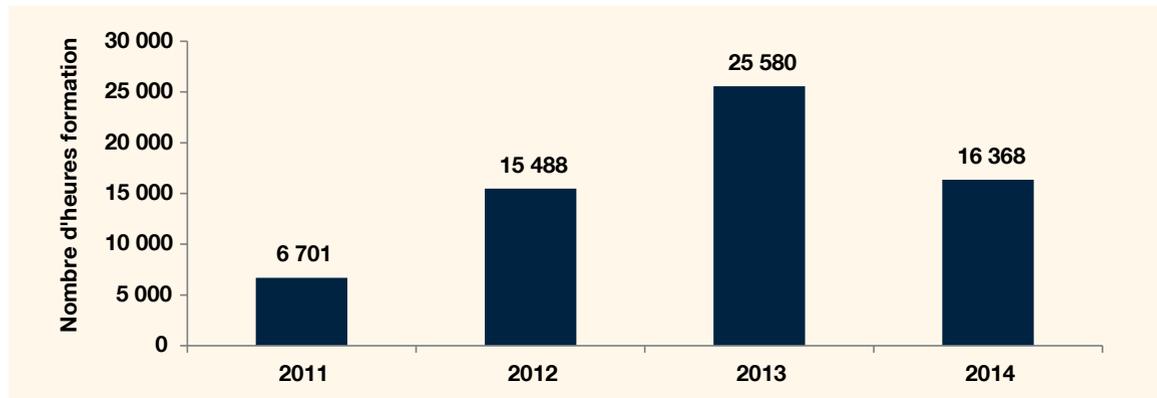
FORMATION

FORMATION RÉGULIÈRE

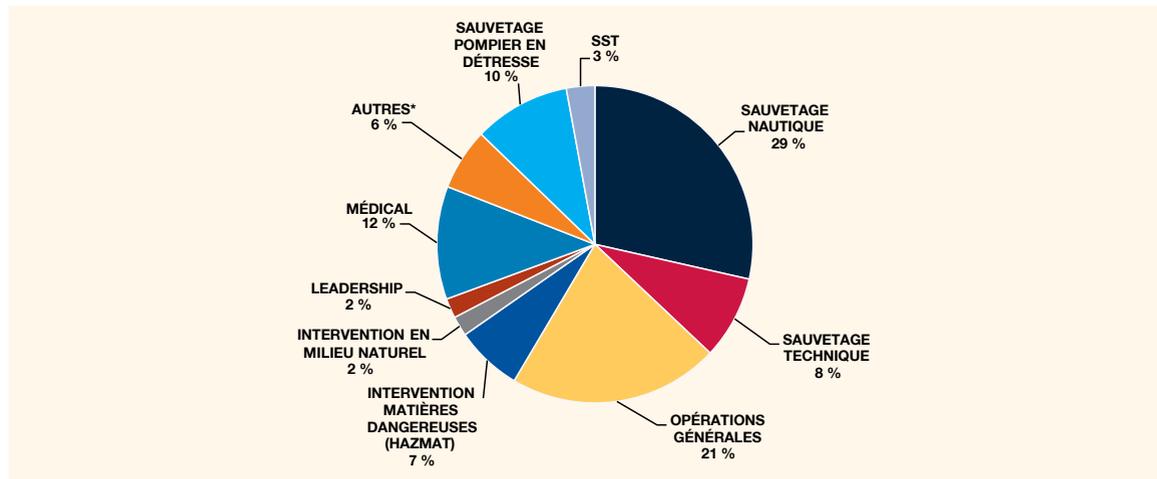
L'équipe attitrée à la Division de la formation, recherche et développement (DFRD) du SPCIQ a le mandat de développer des programmes de formation ainsi que de concevoir et diffuser divers outils destinés à l'entraînement en caserne.

En 2014, la DFRD a dispensé plus de 16 588 heures de formation (heures/personnes). Il faut noter que le nombre d'heures de formation a diminué par rapport à 2013 en raison notamment de la suspension, à des fins d'analyse et d'amélioration, de la formation « sauvetage d'un pompier en détresse ».

Heures de formation 2011 - 2014



Répartition des heures de formation 2014



Source : Division de la formation, recherche et développement (DFRD)

Note : Incluant la formation initiale et la formation continue

* Autres : Officier, plan d'accueil

PRINCIPALES FORMATIONS

» SAUVETAGE NAUTIQUE



Les équipes spécialisées en sauvetage nautique sont stratégiquement déployées dans les casernes 3, 16 et 17. Elles ont pour mission d'assurer aux citoyens en difficulté des interventions sécuritaires et rapides lorsque leur vie est en danger sur l'eau, et ce, dans trois sphères d'intervention : sauvetage à la surface d'un plan d'eau, sauvetage en eau froide et glace ainsi que le sauvetage en eau vive. En 2014, les pompiers des casernes nautiques ont reçu près de 4 700 heures de formation.



» SAUVETAGE TECHNIQUE

Cette équipe est composée de 40 pompiers affectés à la caserne 2. Ils possèdent les compétences nécessaires pour réaliser des sauvetages verticaux (exemple : lorsqu'une personne se retrouve coincée dans une structure en hauteur) ou bien en espace clos (exemple : lorsqu'une personne est emprisonnée dans un endroit restreint). Pour cette spécialité, près de 1 400 heures de formation ont été données aux pompiers en 2014.



» INTERVENTION EN PRÉSENCE DE MATIÈRES DANGEREUSES



Les équipes spécialisées en matières dangereuses sont composées de 60 pompiers et sont affectées aux casernes 5 et 13. Elles possèdent des compétences accrues pour intervenir lors de déversements de matières dangereuses y compris la décontamination de surfaces, de biens matériels et de personnes. En 2014, les pompiers de la spécialité ont reçu plus de 1 100 heures de formation.

» OPÉRATIONS GÉNÉRALES

Les pompiers ont reçu 3 522 heures de formation sur les équipements d'intervention, en intervention incendie ainsi qu'en intervention routière, dont la désincarcération automobile. Cette dernière formation permet aux pompiers d'acquérir des compétences pour réaliser le sauvetage de personnes coincées dans leur véhicule à la suite d'un accident routier. La majorité des pompiers et des casernes du SPCIQ, soit 11 casernes au total²³, sont formées et équipées pour intervenir lors de ce genre d'événement. En 2014, les pompiers ont reçu 695 heures de formation en désincarcération.

» SAUVETAGE D'UN POMPIER EN DÉTRESSE

Cette formation s'inscrit dans la démarche de santé et sécurité au travail. Elle vise à outiller les pompiers afin de porter secours à leurs confrères ainsi qu'à eux-mêmes en situation d'urgence. En 2014, les pompiers ont reçu plus de 1 618 heures de formation en sauvetage d'un pompier en détresse.

» FORMATION EN CONDUITE DE VÉHICULE

En plus de la formation offerte par la DFRD, le Service de la gestion des équipements motorisés de la Ville de Québec (SGEM) dispense également des cours portant sur la conduite des véhicules d'intervention (camion échelle à timonier, plate-forme élévatrice, opération de pompe, conduite d'urgence, etc.). En 2014, les pompiers ont ainsi reçu au total plus de 900 heures de formation en conduite de véhicule.

²³ Pour en savoir plus sur la localisation des casernes spécialisées, voir la section Soutien logistique aux opérations du présent rapport.

» FORMATION VISÉE PAR LE RÈGLEMENT PROVINCIAL

Le SPCIQ est toujours en démarche auprès de l'École nationale des pompiers du Québec (ÉNPQ) afin de respecter le règlement provincial. En effet, il met à la disposition de ses employés des ressources pédagogiques et financières afin de bonifier leur niveau de compétences.

Le SPCIQ a également établi de nouvelles exigences pour la formation de base lors de l'embauche de nouveaux pompiers. Ainsi, les nouvelles recrues doivent maintenant détenir au minimum un diplôme d'études collégiales en sécurité incendie ainsi qu'un permis de conduire de classe 3. De même, de nouvelles exigences ont été établies dans le profil de compétences des postes de cadre.



➤ ACTIVITÉS DE PRÉVENTION

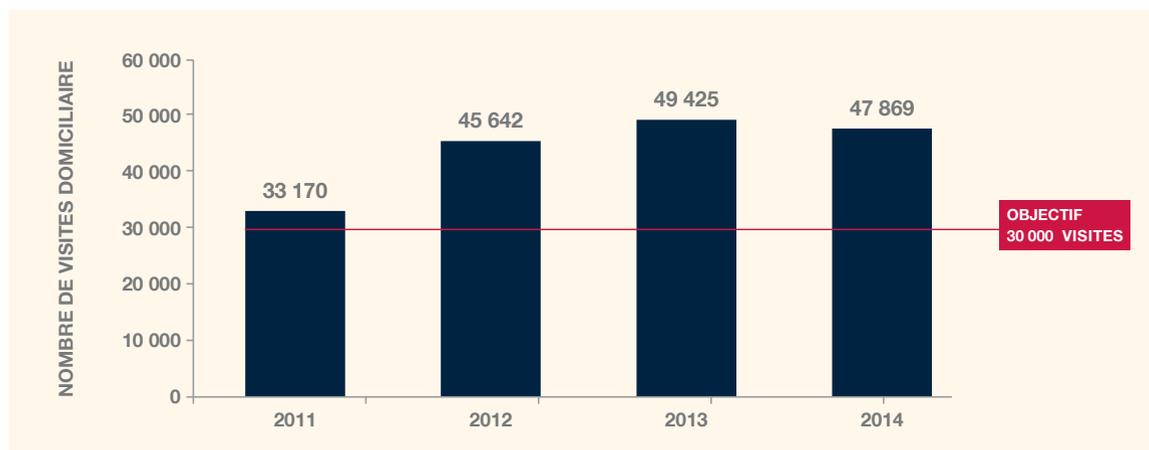
PRÉVENTION - DIVISION AUX OPÉRATIONS

➤ VISITES DE PRÉVENTION DOMICILIAIRES DE BÂTIMENT (RISQUES FAIBLES ET MOYENS)

En 2014, les pompiers ont réalisé 47 869 visites de prévention domiciliaires dans des bâtiments à risques faibles et moyens (exemple : immeubles résidentiels de 4 étages et moins), ce qui représente une légère diminution de 3 % par rapport à l'année précédente. Néanmoins, ce résultat est 60 % supérieur à l'objectif établi au Schéma de couverture de risques en incendie (30 000 visites).

La période de visites se déroule du 1^{er} mai au 31 octobre. Lors de ces visites, les pompiers répondent aux diverses interrogations des citoyens en regard de la prévention incendie tout en vérifiant l'existence, l'installation et l'entretien des avertisseurs de fumée sur chaque étage ainsi que dans les lieux communs²⁴.

Visites domiciliaires 2011 - 2014



Source :
Pour 2011-2012 : Compilation des annexes 5 du Guide de prévention domiciliaire.
Pour 2013-2014 : Module prévention – logiciel Target

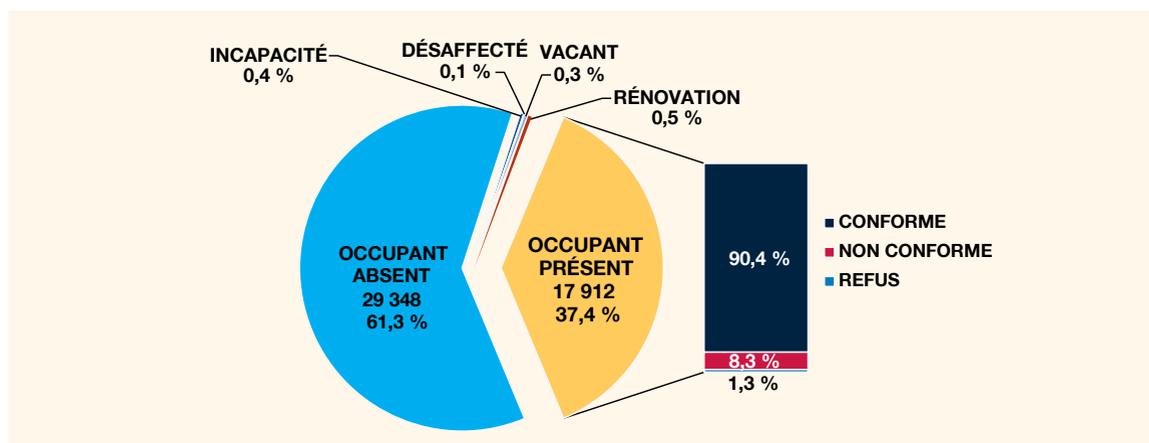
Résultats des visites

Les pompiers ont pu entrer à l'intérieur de 37 % des résidences visitées, soit 17 912 résidences. Après vérification, ils ont constaté que 90 % de ces résidences étaient conformes à la réglementation sur les avertisseurs de fumée. Il faut noter que pour réaliser une vérification à l'intérieur d'un domicile, la présence de l'occupant ainsi que la permission de celui-ci sont requises.

Pour ce qui est des résidences sans occupant, les pompiers ont laissé un accroche-porte faisant un rappel sur l'importance d'avoir et d'entretenir les avertisseurs de fumée.

²⁴ Pour en savoir plus: www.ville.quebec.qc.ca/incendie/programmes_prevention/visites.aspx

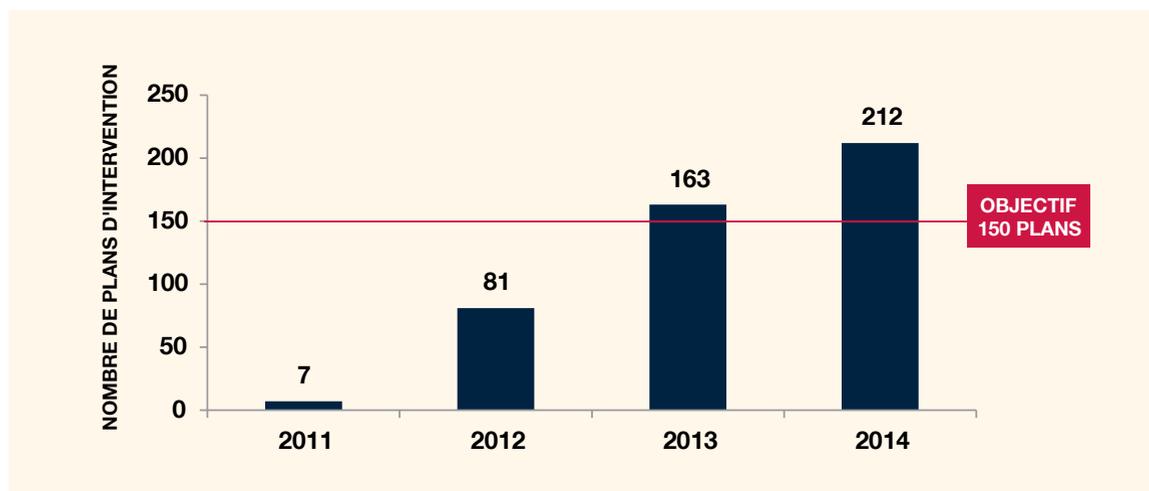
Résultats des visites de prévention domiciliaires 2014



PLANS D'INTERVENTION INCENDIE (BÂTIMENTS À RISQUES ÉLEVÉS ET TRÈS ÉLEVÉS)²⁵

Les pompiers ont fait 212 plans d'intervention en 2014, soit 49 plans de plus qu'en 2013 et 62 plans de plus que l'objectif établi au Schéma de couverture de risques (150 plans par année).

Plans d'intervention faits 2011 - 2014



Source : Par SPCIQ - Plans d'intervention 2014

²⁵ Le plan d'intervention répertorie des renseignements sur le bâtiment pouvant améliorer l'efficacité de l'intervention. En effet, il sert à planifier les interventions et à se préparer lors des séances d'entraînement afin de faciliter l'intervention à l'occasion d'un éventuel incendie dans le bâtiment. Pour la réalisation des plans, le SPCIQ s'inspire de la norme NFPA 1620 « Recommended practice for pre-incident planning »

PRÉVENTION - ARRONDISSEMENTS

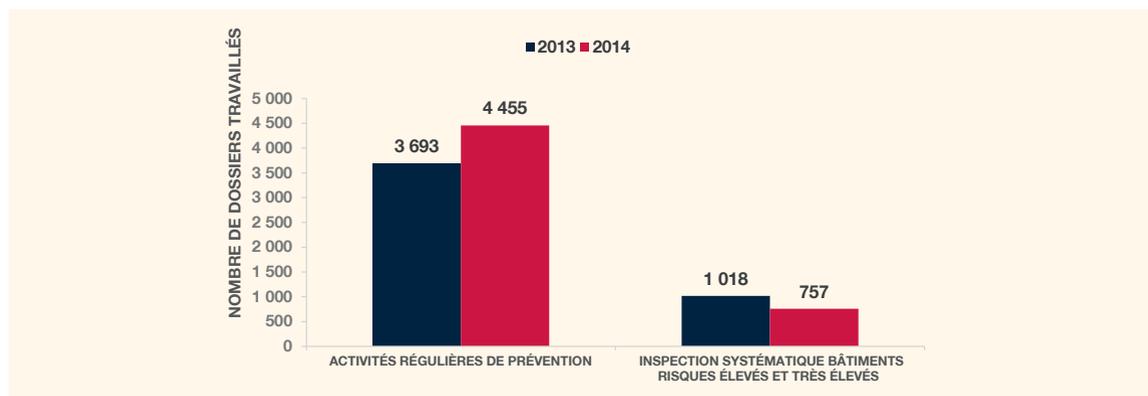
» LES INSPECTIONS SYSTÉMATIQUES ET LES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES DE PRÉVENTION

En 2014, les préventionnistes attitrés aux 6 arrondissements de la Ville²⁶ ont traité au total 760 dossiers d'inspections systématiques²⁷, soit 25 % de moins que l'année précédente. Ce résultat est également inférieur à l'objectif prévu au Schéma de couverture de risques (1 200 inspections/an). En contrepartie, les préventionnistes ont traité 4 453 dossiers de prévention régulière²⁸, soit 20 % de plus que l'année 2013 et 59 % au-delà de l'objectif arrêté au Schéma de couverture de risques (2 800 dossiers).

Depuis 2012, le nombre de visites de prévention domiciliaires dépasse largement l'objectif prévu au Schéma. Cette réalité a une incidence sur le nombre de dossiers à traiter par les préventionnistes, car tous les dossiers des résidences trouvées non conformes lors du passage des pompiers sont transférés aux arrondissements pour assurer un suivi de conformité. En effet, plus de 40 % des dossiers de prévention régulière sont issus des visites de prévention faites par les pompiers.

Le Secteur communications, médias et éducation du public du SPCIQ travaille conjointement avec les directeurs des divisions de la gestion du territoire des arrondissements²⁹ afin d'optimiser le plan de travail pour l'année 2015, notamment en ce qui a trait aux inspections systématiques.

Dossiers de prévention travaillés



Source : Système informatique PVQ

Note : Depuis 2013, la source et la méthode de compilation des données ont été modifiées afin de se conformer aux nouveaux codes d'activités utilisés dans le système informatique. La compilation se fait maintenant en fonction de la date du dernier statut du dossier. Il n'est compilé que le nombre de dossiers fermés durant l'année en plus du nombre de dossiers actifs (non fermés) dont le dernier statut date de l'année courante. C'est pour cette raison que les données présentées ci-dessus ne sont pas comparables aux données des années précédentes.

²⁶ Afin de décentraliser les activités de prévention, 15 préventionnistes ont été réaffectés dans les six arrondissements de la Ville de Québec en décembre 2010.

²⁷ Inspections systématiques : inspections des bâtiments à risques élevés et très élevés (ex. : immeubles de 9 logements ou plus, hôtels, etc.) dans le cadre d'un programme ciblé où chaque bâtiment est inspecté à tour de rôle. L'inspection comporte une visite complète du bâtiment, une mise aux normes (si applicable), une vérification complète de tous les systèmes ainsi qu'une vérification minutieuse de tous les rapports de spécialistes exigés par les normes de conformité des systèmes de protection incendie.

²⁸ Activités régulières de prévention : tout autre type d'activité ou d'inspection réalisée par les préventionnistes ne faisant pas partie des inspections systématiques. Exemples : plaintes de citoyens, feux à ciel ouvert, demandes d'inspections diverses, etc.

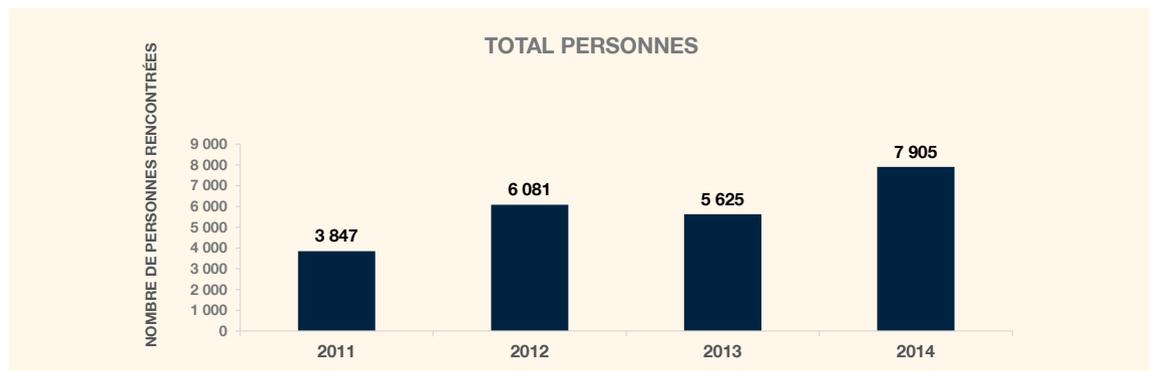
²⁹ Les préventionnistes relèvent de la Division de la gestion du territoire de l'arrondissement auquel ils sont affectés.

ÉDUCATION DU PUBLIC

Les préventionnistes réalisent annuellement diverses activités de sensibilisation en matière de prévention incendie notamment auprès de 4 groupes cibles : les écoles primaires (élèves de 2^e année), les résidences pour personnes âgées, les centres de la petite enfance et le grand public (fête de quartier, etc.).

Ceux-ci ont travaillé sur 140 activités d'éducation du public en 2014, ce qui a permis de rencontrer plus de 7 900 personnes dont la plupart sont des élèves de 2^e année (45 %) et des personnes âgées (31 %).

Clientèles rencontrées * 2011 - 2014



Source : Compilation faite par les divisions de la gestion du territoire des arrondissements de la Ville de Québec (2011-2012); Système informatique PVQ – Ville de Québec (2013-2014)

* Sans compter les personnes rejointes lors d'événements de quartier.

PRÉVENTION – SECTEUR COMMUNICATIONS, MÉDIAS ET ÉDUCATION DU PUBLIC

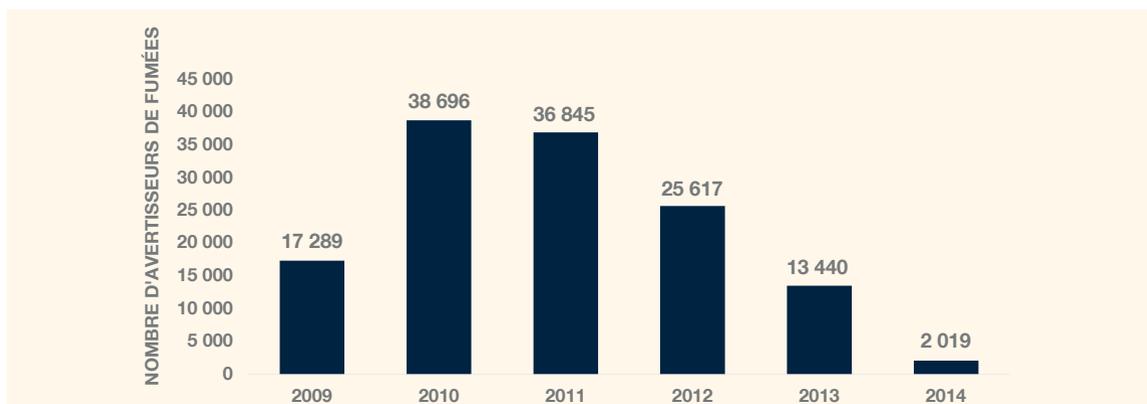
» DISTRIBUTION GRATUITE D'AVERTISSEURS DE FUMÉE

Le programme d'avertisseurs de fumée consiste à distribuer, auprès des propriétaires d'immeubles admissibles, des avertisseurs de fumée à ionisation munis d'une pile au lithium inamovible d'une durée de vie de 10 ans. Bien que ce programme soit officiellement terminé depuis 2012, le SPCIQ continue d'en faire la distribution jusqu'à épuisement des stocks.

Ainsi, le Secteur communications, médias et éducation du public du SPCIQ a distribué 2 019 avertisseurs de fumée en 2014. Depuis le début du programme (septembre 2009), le SPCIQ a fait la distribution de plus de 130 000 avertisseurs de fumée dans l'agglomération de Québec³⁰.

³⁰ Incluant les villes de Saint-Augustin-de-Desmaures, de L'Ancienne-Lorette et le territoire de Wendake.

Avertisseurs de fumée distribués 2009 - 2014



Source : Système informatique PDAF – Ville de Québec

PRÉVENTION - AUTRES

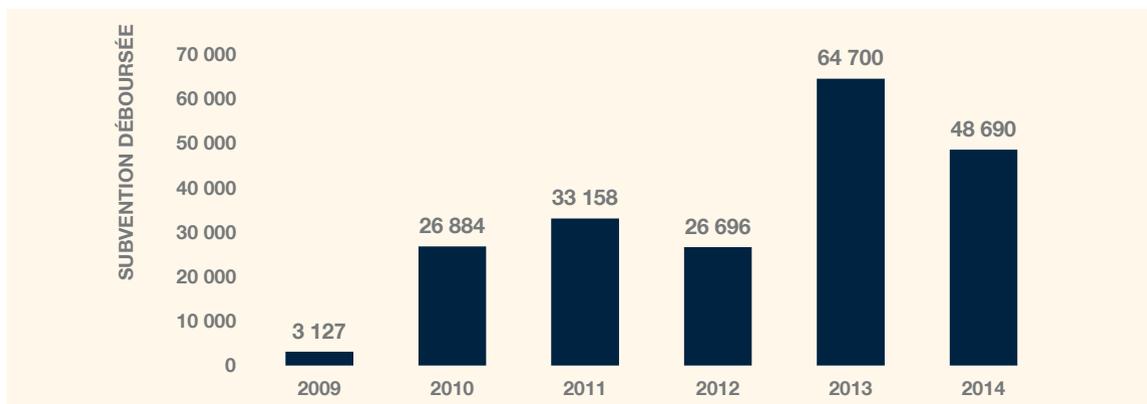
» PROGRAMME DE SUBVENTION POUR LA DÉMOLITION DES BÂTIMENTS ACCESSOIRES (HANGARS)

Ce programme vise à réduire les sources de propagation des incendies en favorisant la démolition d'un bâtiment accessoire ainsi que le réaménagement d'une aire libre ou d'une issue de secours à la suite de ces travaux.

Pour en savoir plus : ville.quebec.qc.ca/incendie/programmes_prevention/demolition.aspx

En 2014, la Ville de Québec a reçu 17 nouvelles demandes de subvention et a déboursé plus de 48 500 \$. Depuis 2009, la Ville de Québec a déboursé plus de 200 000 \$ en subvention³¹.

Montants déboursés en subvention 2009 - 2014



Source : Service du développement économique et des grands projets de la Ville de Québec

³¹ Le programme de démolition a été mis en place en 2009 dans le cadre du Schéma de couverture de risques en incendie et celui-ci est administré par le Service du développement économique et des grands projets de la Ville de Québec

➤ CAUSES ET CIRCONSTANCES DES INCENDIES



LE COMMISSARIAT DES INCENDIES

Le Commissariat des incendies est une entité qui relève de la Direction générale adjointe à la Sécurité publique de la Ville de Québec et a pour mission de déterminer le point d'origine, les causes probables et les circonstances de tout incendie ou toute autre explosion et d'examiner les causes et les circonstances lorsque celles-ci ont eu lieu avec d'autres sinistres. Il regroupe 5 employés sous la direction de M^e Cyrille Delâge.

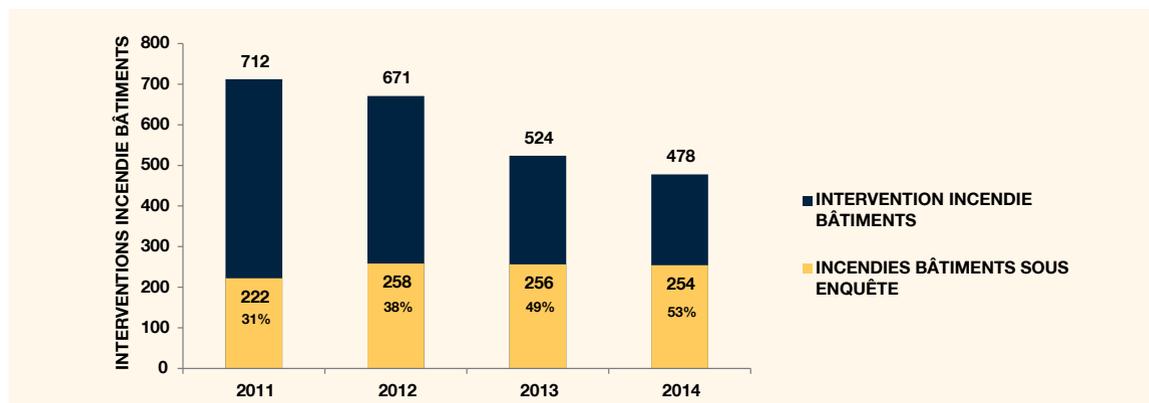
Les investigateurs sont demandés sur les lieux de l'intervention dans les cas suivants :

- Lors d'un incendie avec dommage à un bâtiment (incluant les incendies de véhicule à l'extérieur).
- Lors d'un incendie avec une origine douteuse ou criminelle.
- Lors qu'il y a blessure grave, perte de vie due à un incendie ou un suicide par le feu.
- À la demande du responsable des opérations.

DOSSIERS D'ENQUÊTE

En 2014, le Commissariat a ouvert 323 dossiers d'enquête dont 80 % impliquaient des incendies de bâtiment. Même si le nombre d'interventions pour les incendies de bâtiment est en diminution, le nombre d'enquêtes pour ce type d'incendie s'est maintenu au-delà de 250 dossiers. Ainsi, 53 % des incendies de bâtiment ont fait l'objet d'une enquête en 2014.

Interventions incendie bâtiments



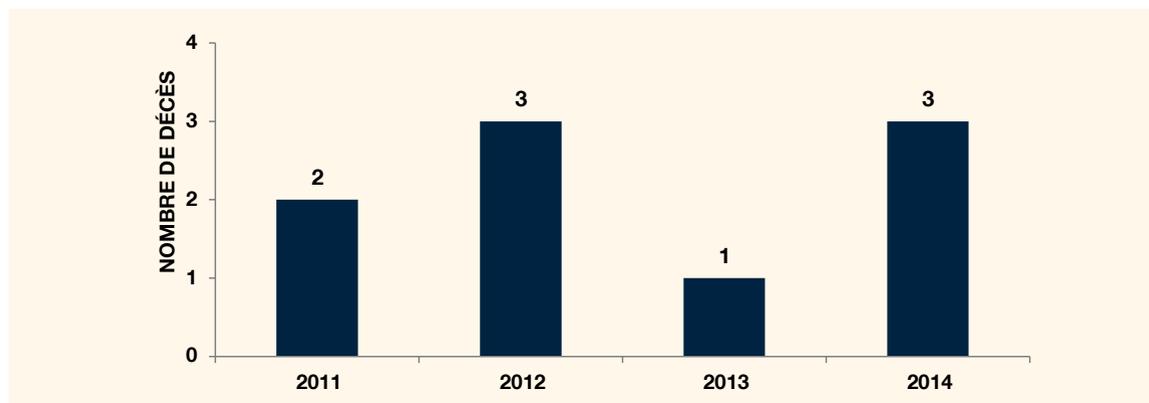
Source : Rapports d'intervention incendie, Commissariat des incendies de la Ville de Québec

PERTES DE VIE

En 2014, 3 incendies ont causé la mort de 3 personnes. Une fois de plus, un article de fumeur a été la cause de l'un de ces décès.

Deux de ces incendies mortels ont débuté à l'intérieur d'une chambre tandis qu'un autre dans une cuisine. La cause de ce dernier est toujours sous enquête.

Évolution des décès



Source : Commissariat des incendies de la Ville de Québec

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES INCENDIES MORTELS (2007-2014)

Entre 2007 et 2014, 15 incendies mortels ont été répertoriés au cours desquels 17 décès sont survenus. La plupart des victimes (13 personnes) étaient âgées de 50 ans et plus, dont 4 de 74 ans et plus, et 7 entre 53 et 61 ans.

Près de la moitié des incendies mortels ont été causés par des articles de fumeurs. Ces derniers incendies ont fait à eux seuls 8 victimes dont 6 étaient âgées de 55 ans et plus.

De même, deux incendies ont été causés par des chandelles laissées allumées sans surveillance dans la cuisine ou dans le salon, tandis que 3 incendies se seraient déclarés à la suite de gestes volontaires. De plus, les causes pour 3 incendies demeurent encore indéterminées ou sous enquête.

La plupart de victimes demeuraient dans les arrondissements de Beauport (4 décès), des Rivières (4 décès) et de La Cité-Limoilou (3 décès). Pour ce qui est du bâtiment, la totalité des incendies ayant causé des décès se sont déclarés dans des bâtiments résidentiels, dont plus de la moitié étaient classés comme des bâtiments à risques élevés ou très élevés.



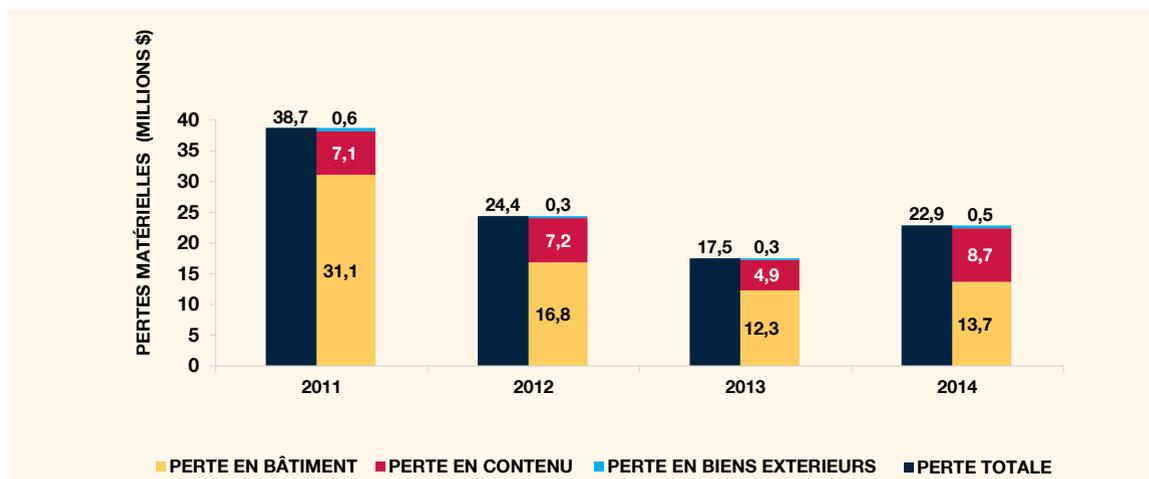
	2007-2009	2010	2011	2012	2013	2014	
Nombre de décès	6	2	2	3	1	3	
Sexe et âge	1 enfant : 10 ans 1 femme : 48 ans 1 homme : 53 ans 1 homme : 55 ans 1 femme : 81 ans 1 femme : 83 ans	1 femme : 92 ans	1 femme : 36 ans 1 homme : 53 ans	1 femme : 56 ans 1 femme : 57 ans 1 femme : 61 ans 1 homme : 74 ans	1 homme : 55 ans	1 homme : 54 ans 1 homme : 55 ans	1 femme : 25 ans
Événement	Incendies de bâtiments	Incendie de bâtiment (mai/22 h)	Incendie de bâtiment à la suite d'une collision de voiture (mai/4 h)	Incendie de bâtiment (avril/6 h)	Incendie de bâtiment (mai/22 h)	Incendie de bâtiment (janv./22 h)	Incendie de bâtiment (nov./6h)
Caractéristiques de l'immeuble	2 immeubles résidentiels à risques très élevés (La Cité, des Rivières) 2 immeubles résidentiels à risques élevés (La Cité-Limoilou, Ste-Foy-Sillery-Cap-Rouge) 1 immeuble résidentiel à risques moyens (La Cité-Limoilou) 1 immeuble résidentiel à risques faibles (des Rivières)	Immeuble résidentiel à risques très élevés (des Rivières)	Immeuble résidentiel à risques faibles – collision de voiture (des Rivières)	Immeuble résidentiel à risques moyens (Beauport)	Immeuble résidentiel à risques élevés (Ancienne-Lorette)	Immeuble résidentiel à risques élevés (Charlesbourg)	Immeuble résidentiel à risques élevés (La Cité-Limoilou)
Causes et lieu d'origine	3 articles pour fumeurs 2 suicides 1 indéterminée	Articles pour fumeurs dans la cuisine	Accident inusité (collision de voiture)	Articles pour fumeurs dans la salle de bain	Articles pour fumeurs dans la chambre à coucher	Incendie ayant débuté dans la cuisine (cause sous enquête – incendie volontaire)	Incendie ayant débuté dans la chambre à coucher (cause indéterminée)
Système de détection	Données non disponibles	Données non disponibles	Données non disponibles	Avertisseur à pile au lithium qui a fonctionné	Avertisseur à batterie 9V volontairement inactif	Aucun avertisseur de fumée	Détecteur de fumée électrique qui a fonctionné

Source : Commissariat des incendies de la Ville de Québec

PERTES MATÉRIELLES ³²

En 2014, le Commissariat des incendies a répertorié des pertes totalisant 22,9 M\$ dont près de 60 % correspondent à des dommages dans la structure des bâtiments. De plus, 3 incendies dont celui survenu au Musée de la civilisation ont causé à eux seuls près de 35 % des pertes totales.

Évolution des pertes matérielles totales



Source : Commissariat des incendies de la Ville de Québec

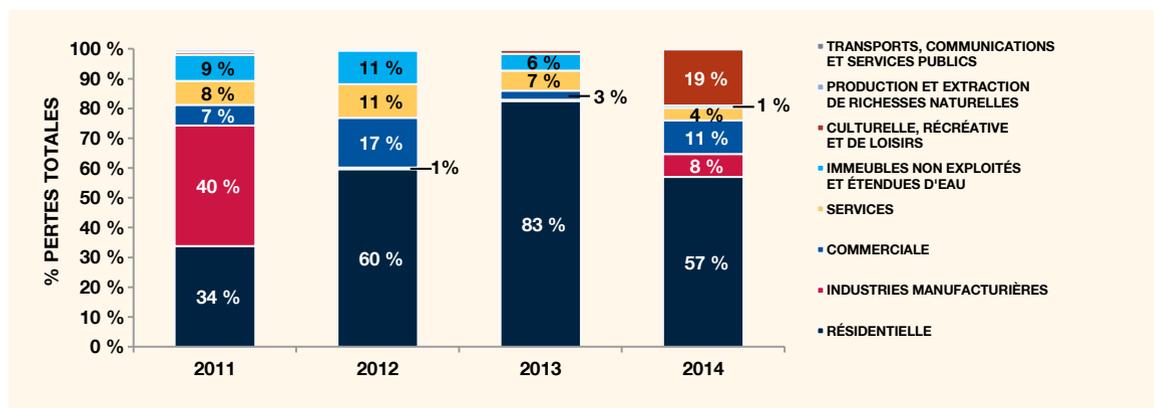


³² Les pertes matérielles totales comprennent les pertes matérielles en bâtiment, en contenu et en biens extérieurs. Elles ne sont présentées qu'à titre indicatif, car elles sont exprimées en dollars courants. En plus, les chiffres présentés ne devraient pas servir pour se comparer avec d'autres villes du Québec ou du Canada, car ces dernières font face à des réalités différentes, notamment en ce qui concerne leurs valeurs immobilières, leurs marchés de services d'assurances ainsi que leurs méthodes d'évaluation et de compilation de leurs pertes matérielles en incendie. La comparaison entre les pertes matérielles en bâtiment par rapport à la valeur foncière s'avère plus pertinente, car le calcul est fait sur une même base de comparaison.



En général, plus de la moitié des pertes totales sont causées par des incendies de bâtiment à usage résidentiel. Bien que les incendies dans le secteur résidentiel soient plus nombreux et causent le plus de dommage, des études sur l'impact des sinistres (dont les incendies) dans les entreprises révèlent que 43 % des entreprises confrontées à un sinistre majeur ne rouvrent jamais leurs portes et 29 % des entreprises restantes cessent leurs activités au cours des deux années subséquentes³³.

Répartition des pertes totales selon l'usage des bâtiments 2011 - 2014



Source : Commissariat des incendies de la Ville de Québec

³³ Texte tiré d'une présentation faite au Colloque sur la sécurité civile et incendie tenu à Laval en février 2013.

ÉVALUATION FONCIÈRE DES BÂTIMENTS TOUCHÉS

Le nombre de bâtiments dont la structure a été affectée par le feu s'élève à 258. La valeur foncière de ces bâtiments est estimée à environ 1 159,4 M\$³⁴. Ainsi, les dommages matériels en bâtiment représenteraient 1,5 % de cette valeur foncière, soit 13,7 M\$. Même s'il y a eu des pertes en bâtiment, l'intervention des pompiers a permis de limiter ces pertes-là.

Pertes matérielles en bâtiment par rapport à l'évaluation foncière

Années	Nombre d'incendies pertes en bâtiment (structure)	Pertes (\$) en bâtiment (structure)	Valeur foncière (\$) des bâtiments (touchés)	% pertes en bâtiment par rapport à la valeur foncière des bâtiments (touchés)
2011	218	31 103 300	168 560 600	18,5 %
2012	288	16 839 150	563 443 341	3,0 %
2013	250	12 299 250	351 610 500	3,5 %
2014	258	13 674 150	1 159 410 750	1,2 %

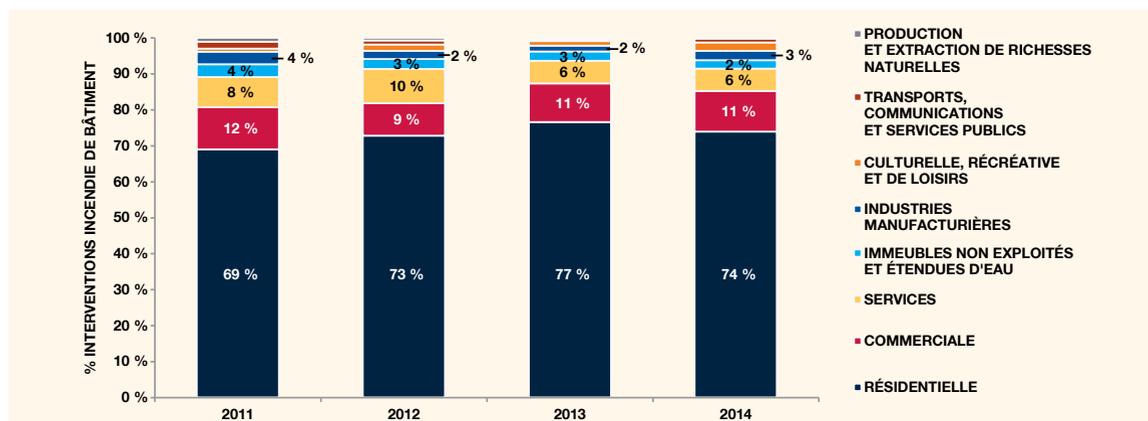
Source : Commissariat des incendies de la Ville de Québec; Rapport d'intervention incendies; Carte interactive.

STATISTIQUES D'INTERVENTION INCENDIE DE BÂTIMENT

» LES USAGES DES BÂTIMENTS (CODE CUBF³⁵) ET LES NIVEAUX DE RISQUES INCENDIE

En moyenne, plus de 70 % des interventions incendie de bâtiment se produisent dans le secteur résidentiel dont la plupart sont des bâtiments à risques faibles et à risques élevés. En effet, plus de 80 % des incendies survenus en 2014 impliquaient des bâtiments à risques faibles (37 %) et à risques élevés (49 %).

Répartition selon l'usage des bâtiments 2011 - 2014

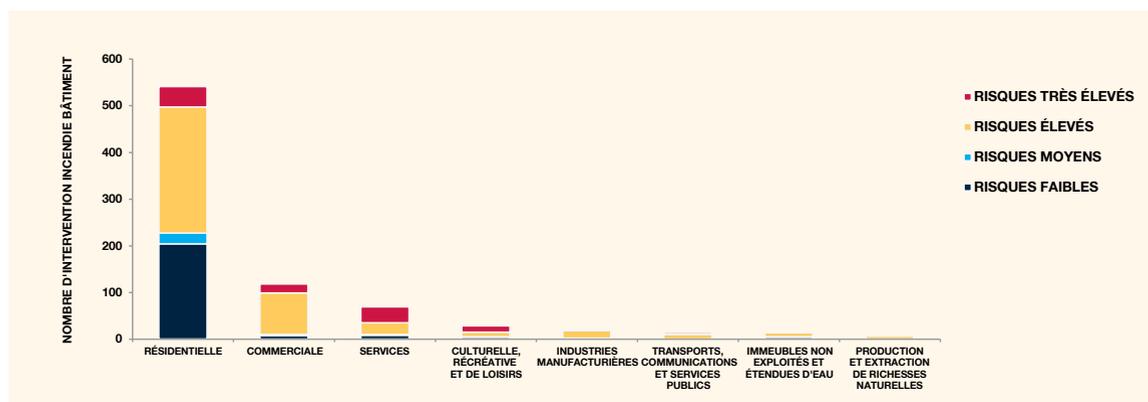


Source : Commissariat des incendies de la Ville de Québec; Rapport d'intervention incendie

³⁴ La valeur foncière des bâtiments situés sur le territoire de Wendake n'est pas comprise dans le calcul, puisqu'elle n'est pas répertoriée dans le système foncier de la Ville de Québec.

³⁵ CUBF : c'est un système de classification de l'utilisation des biens-fonds dans le but d'assurer une identification uniforme des différents usages sur le territoire québécois. La définition et l'utilisation de ces codes se retrouvent au Manuel d'évaluation foncière du Québec.

Interventions incendie de bâtiment selon l'usage et les niveaux de risques - 2014

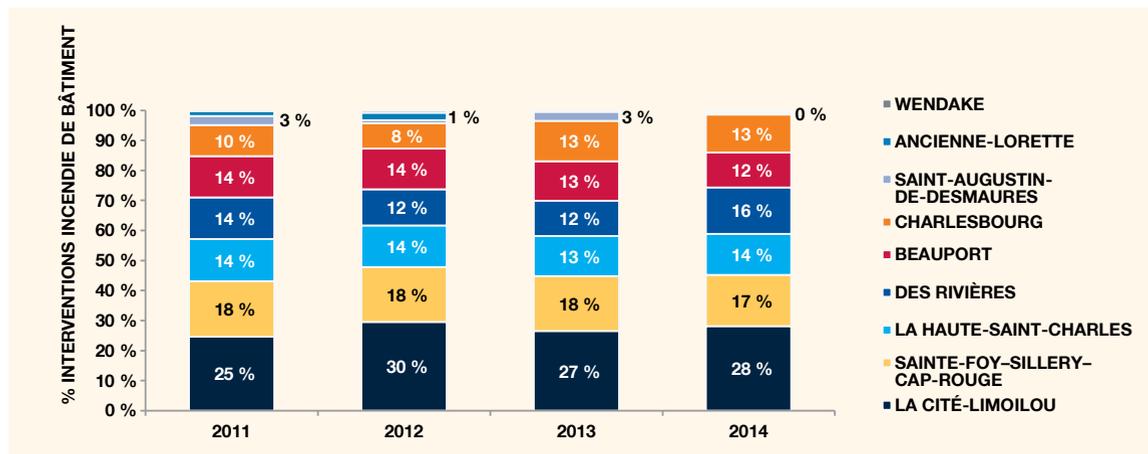


Source : Commissariat des incendies de la Ville de Québec; Rapport d'intervention incendie

» ARRONDISSEMENTS

En moyenne, 3 incendies sur 10 se produisent dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou. Le tiers de l'effectif pompier est d'ailleurs localisé dans cet arrondissement.

Répartition selon l'endroit 2011 - 2014



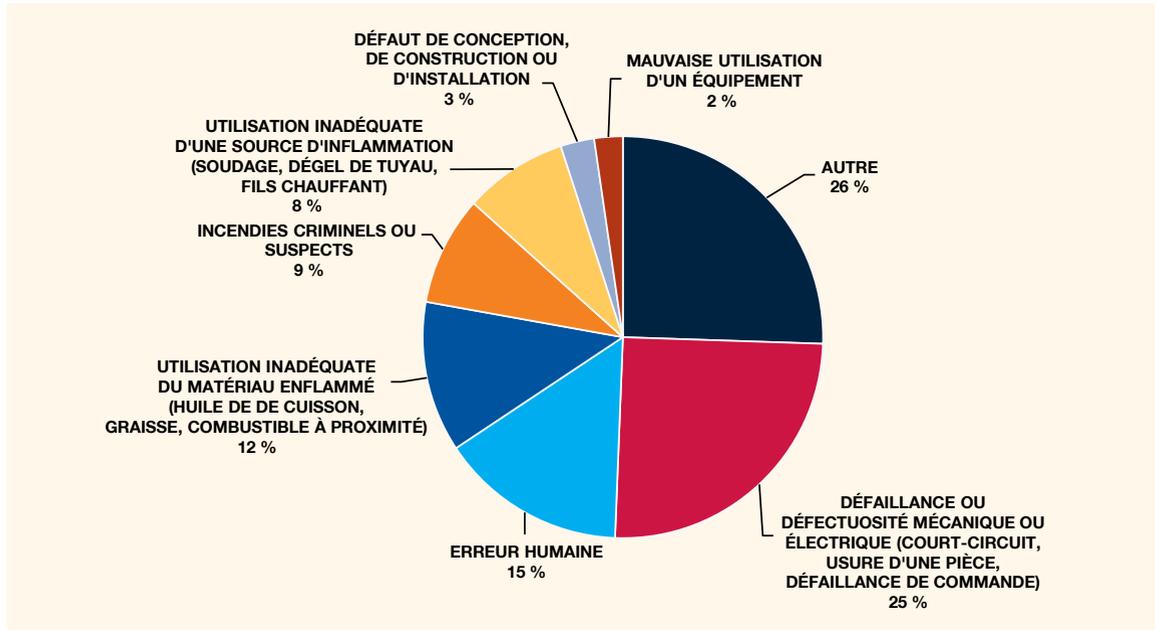
Source : Commissariat des incendies de la Ville de Québec; Rapport d'intervention incendie

» CAUSES

En 2014, 25 % des incendies ont été causés par une défaillance ou une défektivité mécanique ou électrique. En fait, ces incendies ont été provoqués principalement par des courts-circuits impliquant des fils électriques temporaires, des rallonges ou des appareils tels que sècheuses, chauffage fixe.

Aussi, 22 % des incendies sont occasionnés à la suite d'une mauvaise utilisation d'équipements de cuisine (exemples : cuisinière, four, etc.) ou le manque de surveillance de ceux-ci lors de leur utilisation.

Répartition selon les causes - 2014



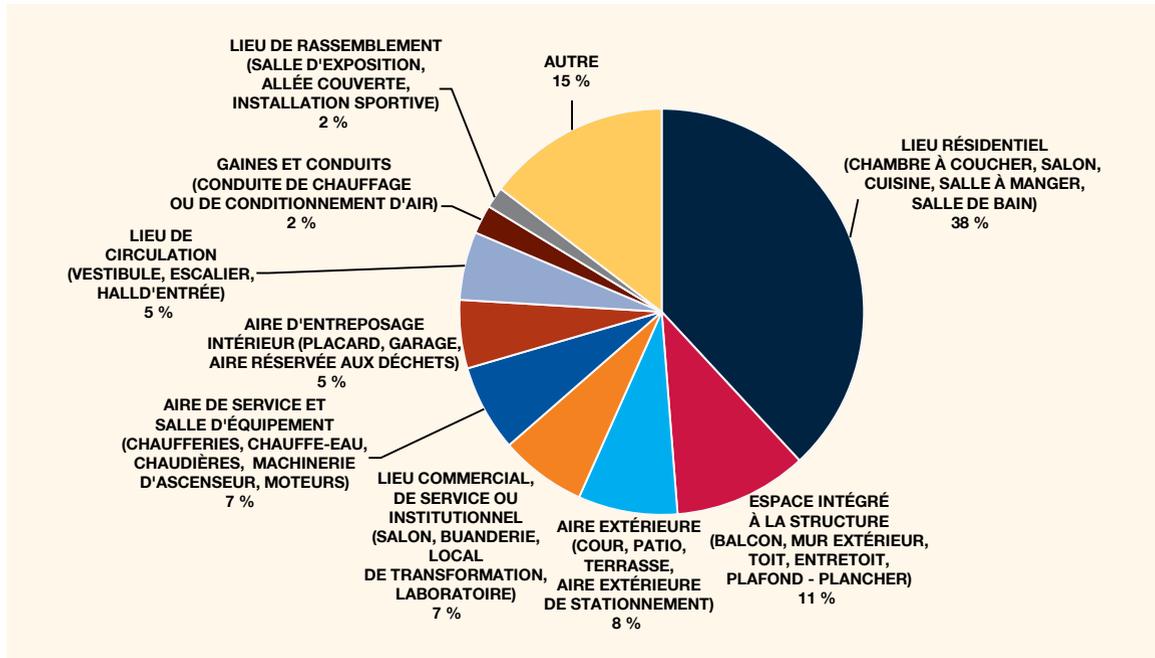
Source : Commissariat des incendies de la Ville de Québec, Rapport d'intervention incendie

Note : La classification des causes et des lieux d'origine est produite en fonction du Guide pour la déclaration des incendies du ministère de la Sécurité publique

» LIEU D'ORIGINE

En 2014, près de 4 incendies sur 10 ont débuté soit dans la cuisine, dans la chambre à coucher ou dans la salle de bain. Les équipements de cuisine sont notamment à l'origine des incendies s'étant déclarés dans la cuisine tandis que les articles de fumeurs sont en cause lors des incendies ayant débuté dans une chambre, sur un balcon ou dans une aire extérieure (terrasse, patio).

Répartition selon les lieux d'origine - 2014



Source : Commissariat des incendies de la Ville de Québec, Rapport d'intervention incendie

Note : La classification des causes et des lieux d'origine est produite en fonction du Guide pour la déclaration des incendies du ministère de la Sécurité publique

► COMMUNICATIONS ET MÉDIAS

MÉDIAS



Le Secteur communications, médias et éducation du public (CMEP) assure une réponse aux médias 24 heures/7 jours. En 2014, les relationnistes ont effectué 90 déplacements et ont établi 121 lignes de presse et états de situation.

Outre lors d'incendie, ce secteur est présent à toutes les interventions d'envergure telles qu'une inondation, rupture majeure de conduite d'aqueduc et intervention en présence de matières dangereuses. Certaines de ces interventions ont nécessité la présence de plus d'un porte-parole sur les lieux.



Notons que les membres de l'équipe de relationnistes se sont relayés tout au long des 10 journées qu'a duré l'intervention de fuite de gaz naturel sur les terrains de l'hôpital de l'Enfant-Jésus à la fin de l'automne 2014.

Ce secteur, à titre d'expert ou de spécialiste, s'est engagé à fournir du soutien aux différents intervenants du SPCIQ lorsqu'ils sont appelés à s'adresser aux médias.



SOUTIEN AUX ARRONDISSEMENTS

Pour faire suite aux engagements prévus au Schéma de couverture de risques, le secteur CMEP encadre et apporte un soutien continu aux divisions de la gestion du territoire des arrondissements en matière de prévention, d'éducation du public et de réglementation. Voici quelques activités :

- Distribution d'outils promotionnels et éducatifs aux préventionnistes pour leurs activités d'éducation du public dont une partie a été remise à la population durant la Semaine de la prévention des incendies.
- Planification et diffusion de séances de formation aux préventionnistes ainsi qu'à leurs gestionnaires.
- Diffusion aux divisions de la gestion du territoire d'outils d'aide à la planification d'activités de prévention reliés aux exigences du Schéma de couverture de risques en incendie.

ÉDUCATION DU PUBLIC

Depuis quatre ans, le secteur CMEP est présent au Salon ExpoHabitat où plus de 45 000 personnes franchissent les portes. En 2014, près de 2 000 personnes se sont arrêtées au kiosque d'information du SPCIQ. De plus, 5 700 camions de pompier en carton à assembler ont été remis aux préventionnistes pour leurs activités de sensibilisation auprès des enfants.



De plus, un compte Twitter a été créé en 2014 sur lequel de l'information est diffusée chaque semaine. Les interventions majeures et d'intérêt y sont diffusées et des conseils de prévention sont régulièrement publiés. [🐦 @SPCIQ](#)

ÉVÈNEMENTS SPÉCIAUX

Plusieurs événements spéciaux se déroulent dans la ville de Québec. Le secteur CMEP travaille étroitement avec le Bureau de développement touristique et des grands événements pour planifier les mesures d'urgence et s'assurer de la sécurité des lieux.

L'équipe du CMEP a aussi développé des plans de gestion événementielle (PGE). Ces documents ont pour objectif d'informer le personnel du SPCIQ des particularités rattachées aux événements spéciaux sur le territoire. Un résumé de ces PGE est diffusé également à nos partenaires internes.



AUTRES RÉALISATIONS

Le secteur CMEP collabore à la réalisation de nombreux projets :

- Participation à la réalisation d'une vidéo institutionnelle produite par le Service des communications de la Ville de Québec.
- Participation annuelle au colloque de formation du Regroupement des communicateurs d'urgence (RCU). Notons qu'en 2014, ce colloque s'est tenu à Québec.
- Accueil des visiteurs étrangers oeuvrant dans le domaine des incendies et des urgences.
- Participation comme exposant et partenaire du Service de police de la Ville de Québec lors de l'activité annuelle « Déjeunons en cœur avec la police ».
- Participation à des simulations d'interventions d'urgence avec des partenaires internes et externes dont les Forces armées canadienne et le CHU de Québec.

SITE INTERNET

Le site Internet de la Ville de Québec, onglet incendie, est mis à jour régulièrement, notamment la section conseils de sécurité. En 2014, ce site a été consulté plus de 50 000 fois par plus de 38 000 visiteurs uniques situés dans 10 pays dont le Canada, la France, les États-Unis et le Brésil.

ville.quebec.qc.ca/incendie/

CÉRÉMONIE D'ASSERMENTATION, DE REMISES DE GRADES, CITATIONS D'HONNEUR ET HOMMAGE AUX POMPIERS RETRAITÉS

Le 28 mai 2014, s'est déroulée au Centre de formation professionnelle de Neufchâtel une cérémonie d'assermentation, de remises de grades, de citations d'honneur et d'hommage aux pompiers retraités.

Lors de la cérémonie, le directeur du SPCIQ a procédé à l'assermentation des recrues-pompiers, à la remise de grades aux nouveaux lieutenants, chefs aux opérations et chefs de peloton. Également, les retraités du SPCIQ ainsi que les bénévoles de la Croix-Rouge ont été honorés.



➤ PARTENAIRES

WWW.SPIQ.CA

www.spiq.ca est un organisme à but non lucratif, partenaire du SPCIQ, dont la mission est de mettre en valeur le travail des femmes et des hommes qui composent les effectifs du SPCIQ. Sa douzaine de bénévoles couvrent, par l'entremise de son site Internet, tous les aspects du SPCIQ tant sur le plan de ses ressources humaines que matérielles.

De garde 24h/24h, 365 jours par année, les photographes de **www.spiq.ca** répondent à chaque incendie de 2^e alarme et plus et diffusent un compte-rendu sur le site. On trouve également sur le site Internet des reportages sur les interventions quotidiennes, des événements spéciaux, des portraits de casernes, des communiqués, etc.



CLUB APPEL 99

Le Club Appel 99 constitue un important partenaire du SPCIQ, car ses membres bénévoles collaborent activement avec le Secteur soutien logistique aux opérations afin d'offrir aux pompiers le service de cantine (unité 1299) lors d'interventions d'envergure, soit celles dont la durée se prolonge sur plusieurs heures et nécessitent souvent le déploiement d'un nombre important de pompiers.

En 2014, le Club a fêté ses 25 d'existence. Durant cette même année, ces membres ont participé à 31 interventions pour un total de 798 heures au service des pompiers, soit 140 % de plus que l'année précédente. Une fuite de méthane est survenue près de Hôpital L'Enfant-Jésus en novembre 2014. Durant cette longue intervention, les membres bénévoles du Club ont œuvré sans relâche pendant 13 jours consécutifs, soit plus de 359 heures de travail. Cet événement est d'ailleurs considéré comme la plus longue intervention de l'histoire du Club Appel 99.



L'ARBRE DE NOËL DES POMPIERS DE LA VILLE DE QUÉBEC

L'Arbre de Noël des pompiers de la Ville de Québec est un organisme formé de pompiers et pompières bénévoles qui contribuent volontairement au financement pour l'achat et la distribution de cadeaux destinés aux enfants défavorisés. En fait, ce geste généreux des pompiers aurait débuté vers 1947. À cette époque, les pompiers réparaient des jouets usagés pour les remettre aux enfants à l'occasion de la fête de Noël.

En 2014, L'Arbre de Noël des pompiers a effectué des dons totalisant près de 25 000 \$. Les jouets ont été remis à divers organismes dont la Maison des jeunes de Saint-Émile, la Fondation pour l'enfance Starlight et le Centre pour les enfants malades de l'hôpital du Sacré-Cœur.



LA CROIX-ROUGE

La Croix-Rouge est un important partenaire du SPCIQ. Ses bénévoles interviennent régulièrement lors de sinistres afin de prendre en charge les victimes en leur offrant différents services d'urgence, dont l'hébergement, la nourriture et des vêtements pendant les 3 premiers jours suivant l'événement.



► BILAN



PLAN DE MISE EN ŒUVRE

SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES 2012 - 2017

PRÉVENTION

	Description	Échéance	An 3	Commentaire
1	Poursuivre l'amélioration du processus de traitement des renseignements et des plaintes.	Continu	Réalisé	Le SPCIQ a clarifié avec le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) le rôle de chacun lors du processus de traitement des plaintes au sujet de la fausse représentation. Afin de simplifier le travail des préposés du centre 9-1-1 et des préventionnistes, le SPCIQ a établi une procédure pour les exercices d'évacuation.
2	Décentraliser les effectifs de préventionnistes dans les arrondissements.	2010 - 2011	Réalisé	
3	Conserver et développer une équipe de 4 personnes pour le maintien et la coordination du Programme d'éducation du public et des relations avec les médias.	2010 - 2011	Réalisé	
4	Élaborer ou utiliser des indicateurs de performance pour réaliser le suivi de la mise en œuvre du schéma.	2011 et continu	Réalisé	
5	Élaborer annuellement un rapport d'activités, tel que requis à l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie et le transmettre au MSP.	2011 et continu	Réalisé	Le rapport annuel d'activités doit faire l'objet d'une résolution par le conseil d'agglomération de Québec.
6	Poursuivre le programme de visites de prévention domiciliaire par les pompiers et maintenir l'objectif de 30 000 visites par année pour les risques faibles et moyens, soit 150 000 en 5 ans.	Continu	Réalisé	En 2014, les pompiers ont fait 47 869 visites de prévention, soit 60 % de plus que l'objectif annuel.
7	Faire réaliser par les pompiers 150 plans d'intervention préconçus par année dans les immeubles à risques élevés et très élevés et les intégrer dans la RAO.	Continu	Réalisé	Les pompiers ont fait 212 plans d'intervention en 2014, soit 49 plans de plus qu'en 2013 et 62 plans de plus que l'objectif prévu au Schéma de couverture de risques (150 plans par année).

	Description	Échéance	An 3	Commentaire
8	Bonifier les programmes de prévention, d'inspections systématiques des risques, d'éducation du public et de promotion de la prévention, en se rapprochant des besoins des arrondissements et des villes de l'agglomération. Réalisation de 6 000 inspections systématiques de bâtiments à risques élevés et très élevés en 5 ans. Réalisation de 14 000 activités régulières de prévention en 5 ans.	Continu	En progression	<p>760 dossiers d'inspections systématiques ont été traités.</p> <p>Ce résultat est en deçà de l'objectif au Schéma de couverture de risques (1 200 inspections/an). Par contre, les préventionnistes ont aussi traité un total de 4 453 dossiers de prévention régulière, soit 20 % de plus que l'année 2013 et 59 % de plus que l'objectif du Schéma (2 800). De ce nombre, plus de 40 % correspondent à des inspections d'avertisseurs de fumée dans des bâtiments à risques faibles et moyens. Le suivi des dossiers des résidences trouvées non conformes par les pompiers lors des visites de prévention domiciliaires a un effet à la hausse sur le nombre de dossiers de prévention régulière traités par les préventionnistes dans les arrondissements.</p> <p>Le Secteur communications, médias et éducation du public du SPCIQ travaille conjointement avec les directeurs des divisions de la gestion du territoire des arrondissements afin d'optimiser le plan de travail pour l'année 2015.</p>
9	Poursuivre la mise en œuvre du règlement uniformisé (promotion, réalisation) en s'inspirant des recommandations formulées dans le rapport sur l'historique des interventions.	Continu	Réalisé	Le SPCIQ a débuté avec la collaboration du Service des affaires juridiques l'analyse du nouveau Code de sécurité, communément (CBCS), dans l'optique de son adoption. Parallèlement à cette analyse, le SPCIQ compare les écarts dans le Règlement RVQ 1217 et le CBCS afin d'y apporter les modifications nécessaires.
10	Poursuivre la mise en œuvre du programme de distribution gratuite d'avertisseurs de fumée (pile longue durée). Distribution de 40 000 avertisseurs par année.	2011 - 2015	Réalisé	En 2014, le SPCIQ a fait la distribution gratuite de 2 019 avertisseurs de fumée. Depuis septembre 2009, plus de 130 000 avertisseurs ont été distribués dans l'agglomération de Québec. Bien que ce programme soit officiellement terminé depuis 2012, le SPCIQ continue d'en faire la distribution jusqu'à épuisement des stocks.

	Description	Échéance	An 3	Commentaire
11	S'assurer de la mise en œuvre et de la promotion du Programme d'aide à la démolition des bâtiments accessoires par le Service du développement économique et des grands projets.	2011 - 2015	Réalisé	En 2014, le Service du développement économique et des grands projets a reçu 17 nouvelles demandes de subvention et a déboursé plus de 48 500 \$. Depuis 2009, la Ville de Québec a déboursé plus de 200 000 \$ en subvention.
12	Développer une analyse de risques et des causes des incendies avec le Commissariat des incendies afin de cibler les interventions de prévention. Maintenir cette structure indépendante et impartiale (Commissariat des incendies) ainsi que les liens avec le coordonnateur de l'éducation du public et des relations avec les médias afin d'arrimer les programmes de prévention avec l'analyse des causes et des risques.	Annuel et continu	Réalisé	Principales causes : Défaillance ou défautuosité mécanique ou électrique dont la plupart étaient des courts-circuits : 25 % Erreurs humaines (distraction, personne endormie) : 15 %
13	S'assurer de l'intégration des catégories de risques dans l'outil informatique de la Ville de Québec afin d'améliorer la gestion de l'information reliée aux activités de prévention dont les visites d'inspections systématiques.	2012 et continu	Réalisé	La restructuration des codes est terminée dans PVQ. L'identification de bâtiments à inspecter se fait à partir des données foncières et en fonction de la classification des risques du ministère de la Sécurité publique.
14	Faire la promotion de l'utilisation de mécanismes d'autoprotection et apporter, le cas échéant, des modifications à la réglementation municipale.	Continu	Réalisé	Plusieurs « tweets » ont été publiés concernant les systèmes d'alarme incendie, les avertisseurs de fumée et les avertisseurs de monoxyde de carbone. De plus, des renseignements portant sur les mécanismes d'autoprotection sont disponibles sur le site internet du SPCIQ : ville.quebec.qc.ca/incendie/conseils/index.aspx

	Description	Échéance	An 3	Commentaire
15	Privilégier les visites de prévention pour les avertisseurs de fumée et pour l'inspection des risques plus élevés.	Continu	Réalisé	<p>En 2014, les pompiers ont réalisé 47 869 visites de prévention domiciliaire, soit 60 % de plus que l'objectif annuel (30 000 visites). De plus, lors des visites, des piles de 9 volts sont distribuées gratuitement afin de rendre fonctionnels les avertisseurs de fumée non conformes.</p> <p>Pour les risques plus élevés, 760 dossiers d'inspections systématiques ont été traités par les préventionnistes.</p>

PLANIFICATION ET PRESTATION DES SECOURS

	Description	Échéance	An 3	Commentaire
16	Maintenir et bonifier un programme de pratiques et d'entraînements.	Continu	Réalisé	
17	Réaliser les attestations de performance ou apporter les modifications requises aux véhicules d'intervention.	Continu	Réalisé	Le Service de la gestion des équipements motorisés (SGEM), en collaboration avec le Secteur logistique aux opérations du SPCIQ, s'est assuré que tous les véhicules sont conformes aux exigences du ministère de la Sécurité publique.
18	Respecter le règlement provincial sur la formation des officiers et des pompiers.	Continu	Réalisé	<p>Le SPCIQ met à la disposition de ses employés des ressources pédagogiques et financières afin de bonifier leur niveau de compétence.</p> <p>Des nouvelles exigences de formation ont été établies pour les embauches de pompier. Les recrues doivent maintenant détenir au minimum un diplôme d'études collégiales en sécurité incendie ainsi qu'un permis de conduire de classe 3.</p> <p>De nouvelles exigences ont été également établies dans le profil de compétence des postes de cadre.</p>

	Description	Échéance	An 3	Commentaire
19	Maintenir le réseau à 16 casernes, mais augmenter l'effectif en service minimum à 89 pompiers par peloton. Au total, ceci représente 110 pompiers par peloton, soit un total de 440 pompiers (équivalent temps plein). Ceci permettra d'avoir 21 équipes en service.	2012 - 2013	Réalisé	
20	Reconstruire, rénover et réaménager les casernes selon l'ordre prioritaire suivant (sous réserve de l'adoption du Programme triennal d'immobilisations)	2011 - 2017		
	a) Construction de la caserne n° 11 Saint-Augustin-de-Desmaures.		Réalisée	Opérationnelle depuis 2011.
	b) Transformation fonctionnelle de la caserne n° 1 (rue Saint-Jean).		Réalisée	Opérationnelle depuis 2012.
	c) Transformation fonctionnelle de la caserne n° 9 (route de l'Église).		Réalisée	Opérationnelle depuis 2012.
	d) Reconstruction de la caserne n° 16 (avenue Lapierre).		En progression	Début des travaux prévu en 2014. Fin des travaux prévue pour l'été 2015.
	e) Agrandissement et transformation de la caserne n° 10 (avenue Jules-Verne).			Demande effectuée pour inscription au programme triennal d'immobilisations (PTI).
	f) Relocalisation et construction de la caserne n° 6 (boulevard de L'Ormière).			Demande effectuée pour inscription au programme triennal d'immobilisations (PTI).
	g) Agrandissement et transformation de la caserne n° 5 (rue Du Berger).			Demande effectuée pour inscription au programme triennal d'immobilisations (PTI).
	h) Agrandissement et transformation de la caserne n° 4 (rue des Pins).			Demande effectuée pour inscription au programme triennal d'immobilisations (PTI).

	Description	Échéance	An 3	Commentaire
	i) Agrandissement et transformation de la caserne n° 7 (rue Clemenceau)			Demande effectuée pour inscription au programme triennal d'immobilisations (PTI).
	j) Rénovation complète de la caserne n° 3 (avenue des Oblats)			Demande effectuée pour inscription au programme triennal d'immobilisation (PTI).
21	Maintenir le programme de feux de préemption.	Continu	Réalisé	En 2014, le Bureau du transport de la Ville de Québec a installé des feux de préemption à 21 intersections. En fait, plus de la moitié des intersections sur le territoire de Québec sont déjà munies de ce dispositif.
22	Couvrir les secteurs non pourvus en eau avec 2 camions citernes dès l'appel initial et déployer 2 camions citernes de plus en cas de besoins additionnels. Doter les véhicules en périphérie d'un système à air comprimé (CAFS).	2010 - 2011	Réalisé	
23	Poursuivre l'amélioration en cours au réseau d'aqueduc.	Continu	En progression	Voir l'action 24

	Description	Échéance	An 3	Commentaire
24	Mettre en place un programme d'entretien et d'évaluation des infrastructures d'alimentation en eau incluant la vérification des pressions et du débit des poteaux d'incendie en s'inspirant de la norme NFPA 291. Informer régulièrement le personnel du SPCIQ sur les problématiques relatives aux réseaux d'aqueduc et mettre à sa disposition une carte à jour des réseaux.	Continu	En progression	<p>68 % des bornes d'incendie ont été identifiées en s'inspirant de la norme NFPA 291, « Recommended Practice for Fire Flow Testing and Marking of Hydrant ».</p> <p>Le positionnement et la disponibilité des bornes d'incendie sont disponibles par les terminaux véhiculaires installés dans les véhicules d'intervention.</p> <p>La Ville de Québec fait annuellement des simulations hydrauliques par ordinateur afin de vérifier le débit et la pression des bornes d'incendie.</p> <p>Un comité permanent a été mis en place pour s'assurer de l'inspection, l'installation, l'entretien et l'identification des bornes d'incendie.</p> <p>Les villes de L'Ancienne-Lorette, de Saint-Augustin-de-Desmaures et le territoire de Wendake se sont engagés à appliquer les critères standardisés et à informer le comité permanent sur les travaux d'inspection réalisés sur leur territoire respectif.</p>
25	Poursuivre le programme de renouvellement et d'amélioration de la flotte de véhicules.	2011 - 2017	Réalisé	Un camion spécialement conçu pour les interventions en matières dangereuses a été acquis en 2014 et il sera mis en service à la caserne n° 13 au cours de l'année 2015.
26	Poursuivre le programme de remplacement, d'entretien et d'évaluation des équipements d'intervention en s'inspirant des normes applicables, des exigences des fabricants et du Guide d'application des exigences relatives aux véhicules et accessoires d'intervention du MSP.	Continu	Réalisé	Voir détails à la section « Soutien logistique aux opérations » du présent rapport.

	Description	Échéance	An 3	Commentaire
27	Faire adopter un règlement régissant les appels inutiles (fausses alarmes et appels répétitifs).	2013-2014	En progression	Les endroits affichant des alarmes incendie à répétition sont identifiés et ceux considérés comme étant les plus problématiques sont transférés aux préventionnistes afin que ceux-ci effectuent de la sensibilisation auprès des propriétaires concernés.

AUTRES RISQUES DE SINISTRES

	Description	Échéance	An 3	Commentaire
28	Maintenir les services décrits à l'objectif 5 du Schéma	Continu	Réalisé	Services maintenus.
29	Afin d'améliorer la formation, le SPCIQ entend développer un partenariat régional en matière de formation.	2012 - 2017	En progression	Le SPCIQ a acquis des modules mobiles de formation pour l'enseignement des techniques d'entrée forcée et de simulation d'embrasement. Ces outils de formation ainsi que le module « sauvetage d'un pompier en difficulté » profitent également aux écoles de la région dont le Centre de formation professionnelle de Neufchâtel et le Collège Notre-Dame-de-Foy dans le cadre de leur formation destinée aux pompiers. Les échanges avec ces institutions d'enseignement sont en croissance et permettent d'établir de réels partenariats. De plus, ces modules permettent de vérifier que les critères d'admissibilité des spécialités et des exigences sont rencontrés par les candidats. Le personnel du SPCIQ utilise également les installations des deux maisons d'enseignement dans le cadre de formations spécifiques.

ARRIMER LES RESSOURCES AVEC LES AUTRES ORGANISATIONS VOUÉES À LA SÉCURITÉ DU PUBLIC

	Description	Échéance	An 3	Commentaire
30	Poursuivre le service offert à Wendake, lequel est déterminé dans une entente formelle.	Continu	Réalisé	Le service se poursuit.
31	Participer à l'optimisation du système de répartition assistée par ordinateur (RAO) dans les casernes et dans les véhicules (terminaux véhiculaires).	Continu	En progression	Le comité directeur et les pilotes des différents services ont participé à la rédaction de l'appel d'offres de la nouvelle RAO (rédaction de la liste des exigences). Le comité directeur a procédé à l'analyse des offres et a choisi une firme candidate à l'adjudication. Par la suite, les pilotes ont élaboré des scénarios de conformité. Des travaux informatiques et géomatiques parallèles sont en cours afin d'améliorer la qualité des données numériques et du dossier des adresses.
32	Entretenir des liens privilégiés et plus systématiques avec les autres services voués à la sécurité, les arrondissements et les villes de l'agglomération.	Continu	En progression	Le Projet « K » est en cours de réalisation, et ce, en collaboration avec le Bureau de la sécurité civile de la Ville de Québec, le Service de police de la Ville de Québec et les partenaires de l'agglomération.
33	Participer à la diffusion et à l'opérationnalisation du plan de mission du SPCIQ et des plans particuliers d'intervention avec l'ensemble des services de la Ville de Québec et des autres villes de l'agglomération.	Continu	En progression	Le centre opérationnel de mission (COM) est utilisé pour les événements d'exception.

	Description	Échéance	An 3	Commentaire
34	Établir des mécanismes ou protocoles d'intervention avec des partenaires principaux, dont les services ambulanciers, le Service de police, la Sûreté du Québec, Hydro-Québec, le Port de Québec, l'Aéroport de Québec, le Centre de détention de Québec, l'Université Laval, Gaz Métro, le MSP, la Croix-Rouge, le Club Appel 99, WWW.SPIQ.ca, le Centre de formation professionnelle de Neufchâtel et le Campus Notre-Dame-de-Foy.	Continu	Réalisé	
35	Réévaluer et analyser les risques des bâtiments et les intégrer dans la RAO (Répartition assistée par ordinateur.	Continu	Réalisé	La mise à jour dans la RAO est réalisée deux fois par année.

DIVERS

	Description	Échéance	An 3	Commentaire
36	Mettre en place un système de gestion de l'information relative à la formation (cueillette de données, évaluation, etc.)	Continu	En progression	<p>Utilisation du système informatique VIP pour assurer la gestion de la formation des pompiers (exemples : planification de cours, offres des cours, traçabilité de la formation suivie par les pompiers).</p> <p>Le SGEM compile également l'état de situation concernant la formation des pompiers en conduite de véhicule.</p> <p>Mise en place du système informatique GTA dans le but d'améliorer la gestion du temps et des activités de l'effectif.</p> <p>Les activités d'entraînement en caserne n'ont pas encore été tracées, car l'outil de gestion n'a pas été mis en place en 2014. (TARGET module formation)</p>

	Description	Échéance	An 3	Commentaire
37	Mettre en place des mesures supplémentaires en santé et sécurité au travail (formation, etc.)	Continu	Réalisé	<p>Continuité du plan novateur en santé et sécurité au travail (SST) :</p> <p>Production de statistiques OSHA (accidents avec absence)</p> <p>Renouvellement des engagements et gestes significatifs de la direction en matière de SST.</p> <p>Mandat du CPSST renouvelé annuellement.</p> <p>Plan d'action SST annuel.</p> <p>Plan de redressement exigé pour chaque unité administrative lorsque les objectifs en matière de SST ne sont pas atteints.</p> <p>Mise en place du programme « Vigilance SST » pour assurer le devoir d'autorité en matière de respect des règles SST.</p> <p>La SST est au cœur de notre processus d'élaboration des formations de la DFRD.</p> <p>Plusieurs formations données en 2014 avaient pour objectif de modifier des comportements afin de les rendre plus sécuritaires.</p>

	Description	Échéance	An 3	Commentaire
38	Réévaluer le programme de formation et développer un programme répondant aux exigences et aux besoins prioritaires	Continu	Réalisé	<p>Le personnel de la DFRD s'est investi dans la diffusion de formations. En effet, les priorités ont été établies et les formations ont été dispensées par les formateurs.</p> <p>Le SGEM a formé de façon constante les pompiers pour les équipements incendie, notamment : camion échelle à timonerie et simulateur de conduite.</p> <p>Les mouvements de personnel ont nécessité d'adapter la formation pour le personnel lié aux spécialités et en fonction d'un échéancier précis.</p> <p>La production de documents de formation selon les nouveaux standards de la DFRD.</p> <p>Formations continues et entraînements des équipes spécialisées.</p>

Source : Schéma de couverture de risques en incendie 2012-2017; Secteur communications, médias et éducation du public du SPCIQ; Soutien logistique aux opérations du SPCIQ; Division de la formation, recherche et développement du SPCIQ; Service des travaux publics de la Ville de Québec; Division de la gestion du territoire des arrondissements de la Ville de Québec; Service de la gestion des immeubles de la Ville de Québec; Commissariat des incendies de la Ville de Québec.

